

Contrat de TPSGC : EP361-172482/001/CY

Numéro d'enregistrement ROP : 84-16

Date de l'attribution du contrat : Le 9 décembre 2016

Date de livraison : Le 27 septembre 2017

Les Associés de recherche EKOS inc.

Habitudes médiatiques des Canadiens en situation de minorité linguistique

Rapport final

Préparé pour :

Services publics et Approvisionnement Canada

This report is also available in English

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, envoyez un courriel à l'adresse suivante :

info@pwgsc-tpsgc.gc.ca

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS

Personne-ressource : Susan Galley

Bureau d'Ottawa

359, rue Kent, bureau 300

Ottawa (Ontario)

K2P 0R6

Tél. : 613-235-7215

Télééc. : 613-235-8498

Courriel : pobox@ekos.com

www.ekos.com

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	vii
1. Introduction	1
1.1 Méthodologie	2
2. Les habitudes de consommation des médias des Canadiens	11
2.1 Moyens de demeurer informé	11
2.2 Mesure dans laquelle les sources d'information sont consultées dans une langue minoritaire	13
2.3 Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada	15
2.4 Principale source d'information sur les nouveaux programmes et services du gouvernement du Canada	17
2.5 Format attendu de l'information sur les services gouvernementaux	20
2.6 Incidence de la recherche d'information	22
2.7 Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement	24
3. Habitudes médiatiques par groupe linguistique	27
3.1 Moyens de demeurer informé	27
3.2 Mesure dans laquelle les sources d'information sont consultées dans la langue minoritaire	29
3.3 Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada	32
3.4 Principale source d'information sur le gouvernement du Canada	34
3.5 Format attendu de l'information sur les services gouvernementaux	35
3.6 Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada	36
4. Accès aux médias de langue officielle	39
4.1 Langues de l'information du gouvernement du Canada	39
4.2 Disponibilité de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire	41
4.3 Utilisation des journaux communautaires dans la langue officielle minoritaire	43
4.4 Disponibilité de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire	45
4.5 Écoute de stations de radio de langue officielle en situation minoritaire	46
4.6 Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire	48
4.7 Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire	49

Annexe A : Questionnaire de sondage

Annexe B : Interviews menés dans chaque communauté

Annexe C : Précisions sur le calcul des taux de réponse

INDEX DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Plan d'échantillonnage final par strates d'incidences de la langue de la minorité
- Tableau 2 : Sommaire des taux de réponse
- Tableau 3 : Moyens de demeurer informé
- Tableau 4 : Mesure dans laquelle les sources sont consultées dans la langue minoritaire
- Tableau 5 : Mesure dans laquelle les sources sont consultées dans la langue minoritaire
- Tableau 6 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada
- Tableau 7 : Sources d'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada
- Tableau 8 : Format attendu de l'information sur les services gouvernementaux
- Tableau 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada
- Tableau 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada

INDEX DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Moyens de demeurer informé
- Graphique 2 : Langue d'accès
- Graphique 3 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada
- Graphique 4 : Source principale pour obtenir de l'information sur un nouveau service ou programme du gouvernement du Canada
- Graphique 5 : Format attendu pour l'information du gouvernement
- Graphique 6 : Format attendu par média anticipé
- Graphique 7 : Incidence de la recherche d'information
- Graphique 8 : Incidence de la recherche d'information
- Graphique 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement
- Graphique 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement
- Graphique 11 : Langue de l'information du gouvernement du Canada
- Graphique 12 : Raison pour accéder à l'information dans l'autre langue officielle
- Graphique 13 : Disponibilité de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire
- Graphique 14 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – anglophones
- Graphique 15 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – francophones
- Graphique 16 : Disponibilité de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire
- Graphique 17 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – anglophones
- Graphique 18 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – francophones

Graphique 19 : Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – anglophones

Graphique 20 : Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – francophones

Graphique 21 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – anglophones

Graphique 22 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – francophones

SOMMAIRE

Au cours de la dernière décennie, le paysage médiatique canadien a subi d'énormes changements. L'émergence des nouvelles technologies, la multiplication des plateformes médiatiques étrangères, l'évolution des données démographiques sur l'immigration de l'Asie et de l'Afrique et les groupes de Premières Nations qui retrouvent leurs racines linguistiques figurent parmi certains des changements que nous avons observés. Pendant cette période, certaines industries du secteur des médias ont profité énormément de l'évolution des goûts des consommateurs, tandis que d'autres ont eu de la difficulté à fidéliser leurs principaux publics.

Les communications sont essentielles au travail du gouvernement du Canada et indispensables pour informer les citoyens des mesures qu'il prend pour les aider. Le gouvernement communique avec les Canadiens, dans les deux langues officielles, pour les informer des politiques, des programmes, des services et des initiatives, ainsi que de leurs droits et obligations en vertu de la loi. La façon dont ceux-ci préfèrent désormais recevoir l'information nous a incités à chercher la meilleure manière possible de communiquer avec eux.

Afin de mieux comprendre la manière dont les minorités linguistiques utilisent les médias, nous avons réalisé un sondage auprès des Canadiens qui habitent dans des communautés où la langue officielle de la majorité n'est pas celle qu'ils parlent à domicile. À titre d'exemple, une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) est une communauté de personnes qui parlent anglais dans la province de Québec ou français dans les autres provinces ou territoires du Canada. Pour certains volets de ce sondage, nous n'avons pas exclu l'utilisation des médias d'autres langues minoritaires, notamment les langues ethniques et autochtones, afin de nous assurer d'avoir une image nette des préférences linguistiques des minorités concernant les divers médias au Canada et non seulement des langues officielles minoritaires. Cette recherche sur l'opinion publique, commandée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), traite notamment de la capacité des Canadiens, y compris ceux qui habitent dans une CLOSM, de recevoir les communications du gouvernement dans la langue officielle de leur choix. Nous avons recueilli de l'information sur les habitudes des populations ciblées en matière d'utilisation des médias (Canadiens adultes, dont les membres de CLOSM et les utilisateurs des médias au sein des autres communautés de langue minoritaire). Les résultats de ce sondage aideront les établissements du gouvernement du Canada à procéder à l'élaboration stratégique de campagnes de publicité dont ils sont responsables afin de mieux cibler les populations visées ainsi que les médias appropriés.

Les quatre populations ciblées étaient :

1. Les adultes canadiens habitant au Québec qui ont déclaré que le français était la langue officielle de leur choix;
2. Ceux qui habitaient à l'extérieur du Québec et qui ont déclaré que l'anglais était la langue officielle de leur choix;
3. Les Québécois qui parlent l'anglais à la maison ou qui préfèrent consulter les médias dans une langue autre que le français;
4. Les Canadiens habitant à l'extérieur du Québec et qui parlent français à la maison ou qui préfèrent consulter les médias en français.

Ce sondage téléphonique de dix à quinze minutes a été mené auprès de 2 873 Canadiens de 18 ans ou plus. L'échantillon était constitué de 1 233 répondants de langue majoritaire, soit 511 francophones habitant au Québec et 722 anglophones habitant dans le reste du Canada. L'échantillon portant sur la langue de la majorité comprenait des ménages sélectionnés au hasard un peu partout au pays au moyen de la méthode d'échantillonnage par composition aléatoire de numéros de téléphone, laquelle est une méthode probabiliste. La marge d'erreur globale associée à cet échantillon est de 2,8 p. 100¹. L'échantillon inclut également 1 640 répondants de langue minoritaire, dont 461 anglophones habitant au Québec provenant de 73 subdivisions de recensement au Québec et 1 179 francophones de 70 autres subdivisions de recensement dans le reste du Canada. L'échantillon de répondants de langue minoritaire a été créé à partir d'une série de numéros de téléphone sélectionnés au hasard et correspondant à des codes postaux situés dans les aires de diffusion des communautés où la langue de la minorité était la plus concentrée.

Utilisation globale des sources médiatiques pour obtenir de l'information

Internet était de loin la source d'information la plus populaire au sein de tous les groupes; 88 p. 100 des répondants ont indiqué l'avoir utilisé au cours du dernier mois; la radio (81 p. 100) et la télévision (79 p. 100) suivaient d'assez près. Les autres médias sont moins utilisés : six répondants sur dix lisaient les journaux communautaires et légèrement plus de la moitié (53 p. 100) lisaient quotidiennement les journaux imprimés, les magazines occupant la dernière place comme source d'information (45 p. 100).

La première source d'information sur les programmes et services gouvernementaux est Internet; viennent ensuite la télévision, la radio et la consultation des connaissances. Quatre répondants sur dix ont déclaré que les centres de Service Canada et les quotidiens constituaient leur source

¹ La marge d'erreur est fondée sur un échantillon de répondants de langue majoritaire. Aucune marge d'erreur comparable n'a été établie pour l'échantillon des répondants de langue minoritaire, vu la stratification du plan d'échantillonnage dans les secteurs des communautés sélectionnées où la langue de la minorité était plus forte à l'échelle du pays.

privilégiée d'information sur le gouvernement. Les journaux communautaires imprimés, les magazines et 1 800 O-Canada étaient les sources d'information les moins consultées.

Les répondants de tous les milieux linguistiques faisaient essentiellement la même utilisation d'Internet, de la radio et des journaux imprimés communautaires. Néanmoins, les anglophones en situation minoritaire étaient quelque peu moins susceptibles de regarder la télévision ou de lire les quotidiens et les magazines.

Parmi les utilisateurs d'Internet, les sites Web constituaient le support numérique le plus populaire (92 p. 100); venaient ensuite les médias sociaux (77 p. 100). Plus bas dans la liste, la moitié des répondants lisait les quotidiens en ligne et à peine quatre sur dix (43 p. 100) consultaient la télévision en continu au moyen d'Internet. Ils étaient encore moins nombreux à écouter les émissions de radio Web (26 p. 100) ou à lire les journaux communautaires en ligne (23 p. 100). Lorsqu'il s'agit d'effectuer une recherche numérique d'information au sujet des programmes et services gouvernementaux, les sites Web du gouvernement sont la principale source d'information; viennent ensuite les médias sociaux et les quotidiens en ligne.

Pour l'ensemble des médias numériques, les répondants de tous les milieux linguistiques présentent des profils d'utilisation semblables. Néanmoins, les CLOSM situées à l'extérieur du Québec sont relativement moins susceptibles d'avoir écouté la télévision en continu au moyen d'Internet que les CLOSM situées au Québec.

Utilisation des médias dans une langue minoritaire (y compris les langues officielles, ethniques ou autochtones)

Les préférences sont semblables chez les personnes qui résident dans une communauté de langue majoritaire et qui consultent l'information dans une autre langue. Internet et la télévision sont les principales sources d'information consultées dans une langue minoritaire; viennent ensuite la radio et les magazines. Les quotidiens (22 p. 100) ou les journaux communautaires (22 p. 100) publiés dans une langue minoritaire constituent la source d'information la moins privilégiée.

Le tiers des utilisateurs d'Internet dans une langue minoritaire écoute la télévision en continu en ligne (35 p. 100), visite les sites Web (33 p. 100), utilise les médias sociaux (30 p. 100) ou lit les quotidiens en ligne (29 p. 100). Le quart d'entre eux écoute la radio en ligne (27 p. 100) ou lit les journaux communautaires en ligne (25 p. 100).

Sources d'information gouvernementale

Les Canadiens s'attendent à recevoir de l'information au sujet des programmes et des services du gouvernement par le biais d'Internet (84 p. 100), particulièrement les sites Web du gouvernement

du Canada (75 p. 100 des utilisateurs d'Internet); viennent ensuite la consultation de leurs connaissances (63 p. 100) et la télévision (62 p. 100). Selon environ la moitié des répondants, les centres de Service Canada et les quotidiens forment le deuxième groupe des sources d'information gouvernementale privilégiées. Les Canadiens sont moins nombreux à utiliser les journaux communautaires, les magazines et 1 800 O-Canada pour accéder à l'information gouvernementale.

En ce qui concerne les principales différences, les CLOSM situées au Québec sont moins susceptibles que les francophones habitant dans la province ou dans les CLOSM situées à l'extérieur du Québec à écouter la télévision (54 p. 100) et à lire les quotidiens (33 p. 100), les journaux communautaires (31 p. 100) ou les magazines (15 p. 100) dans le but d'obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada. Même si les CLOSM situées à l'extérieur du Québec sont moins susceptibles que les anglophones de se fier aux journaux communautaires imprimés (40 p. 100), cette forme de média vient en sixième place parmi les sources d'information sur le gouvernement du Canada les plus populaires.

Les Canadiens cherchent de l'information sur les programmes et services gouvernementaux principalement sur Internet (74 p. 100) et à la télévision (70 p. 100); viennent ensuite les envois postaux du gouvernement du Canada (65 p. 100) et la radio (63 p. 100).

Lorsque nous les avons interrogés au sujet de la source la plus consultée en premier pour obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada, la moitié de tous les groupes linguistiques a déclaré s'attendre à recevoir cette information à la fois grâce à la couverture médiatique et à la publicité. Le tiers s'attendait à recevoir cette information uniquement par la couverture médiatique et ils étaient peu nombreux à penser qu'ils l'obtiendraient seulement par la publicité.

Satisfaction

La vaste majorité des Canadiens se dit satisfaite des divers moyens employés par le gouvernement du Canada pour les informer de ses programmes et services. Une personne sur cinq (18 p. 100) était très satisfaite des efforts de communication déployés par le gouvernement du Canada, tandis que six sur dix (62 p. 100) ont déclaré être moyennement satisfaits. Une personne sur dix (11 p. 100) a exprimé un degré de satisfaction limité et seulement 5 p. 100 ont déclaré ne pas être satisfaits du tout.

Accès aux médias de langue officielle minoritaire

Les résultats donnent à penser que la disponibilité de journaux de langue officielle minoritaire est uniforme d'un groupe linguistique à l'autre. Les habitudes de consommation au sein des CLOSM situées à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec sont pratiquement identiques. Cependant, on constate une disparité notable en ce qui concerne l'accès des CLOSM à la radio; en effet, sept francophones de langue minoritaire sur dix (70 p. 100) mentionnent l'accès des CLOSM à la radio dans leur région, comparativement à tout juste la moitié des anglophones de langue minoritaire (49 p. 100).

Principales conclusions

Même si les Canadiens ont recours à un large éventail de médias pour se renseigner, Internet (à savoir les sites Web) et la télévision sont les principales sources utilisées.

Les médias les plus susceptibles d'être consultés dans une langue minoritaire (c.-à-d. l'autre langue officielle minoritaire ou une langue ethnique ou autochtone) sont Internet et la télévision; vient ensuite la télévision en ligne. Dans une situation de minorité linguistique, les journaux imprimés sont les moins susceptibles d'être consultés.

Les CLOSM situées hors Québec consultent régulièrement les médias dans une langue minoritaire, particulièrement au moyen d'Internet. Inversement, les CLOSM situées au Québec sont beaucoup moins susceptibles de consulter des médias dans une langue minoritaire chaque mois. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils consultent des médias dans une langue minoritaire, les deux groupes répondent qu'ils le font principalement pour suivre les nouvelles et les événements locaux.

Les Canadiens se procurent l'information concernant les programmes gouvernementaux principalement par Internet, particulièrement sur les sites Web du gouvernement, ainsi que par le biais de leurs connaissances, de la télévision et de la radio. En fait, le nombre de personnes ayant choisi les journaux communautaires ou la radio comme source d'information privilégiée est si peu élevé qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions fiables. Au moins une fois au cours de la dernière année, la vaste majorité des Canadiens a cherché de l'information au sujet des services gouvernementaux, surtout en ce qui concerne les impôts, les passeports, la santé et les pensions.

La plupart des Canadiens sont généralement satisfaits des moyens que prend le gouvernement du Canada pour communiquer l'information au sujet de ses programmes. Les taux de satisfaction sont légèrement plus élevés chez les francophones. Parmi la minorité relativement faible qui n'est pas entièrement satisfaite, les répondants ont été nombreux à attribuer cette situation aux programmes mêmes plutôt qu'aux efforts de communication du gouvernement. Le manque d'accès à Internet

est également une cause de satisfaction limitée, principalement au sein des anglophones de langue majoritaire (plutôt qu'au sein des répondants de langue minoritaire).

Parmi les répondants en situation de minorité linguistique qui ne consultent pas les médias communautaires dans la langue minoritaire, presque tous disent préférer d'autres sources ou allèguent un manque de temps ou d'intérêt. Ils sont peu nombreux à déclarer qu'ils n'ont pas accès à ces sources.

Le coût total du sondage du projet de recherche sur l'opinion publique s'établit à 196 574,01 \$ (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

Contrat de TPSGC : EP361-172482/001/CY

Date de l'attribution du contrat : Le 9 décembre 2016

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à info@pwgsc-tpsgc.gc.ca

ATTESTATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

La présente attestation doit accompagner le rapport final à remettre au responsable du projet.

Par la présente, je certifie, à titre de cadre dirigeant des Associés de recherche EKOS inc., que les produits livrés sont en tous points conformes aux exigences en matière de neutralité politique stipulées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par : Susan Galley (vice-présidente)

1. INTRODUCTION

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a commandé cette recherche sur l'opinion publique afin que l'on puisse mieux comprendre la manière dont les Canadiens de langue minoritaire utilisent les médias, particulièrement pour obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada. Cette étude a pour objet de déterminer la capacité des Canadiens à recevoir les communications importantes du gouvernement et de mesurer leur degré de satisfaction à l'égard des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour communiquer avec eux. Les résultats de ce sondage aideront les établissements du gouvernement du Canada à procéder à l'élaboration stratégique de campagnes de publicité dont ils sont responsables afin de mieux cibler les populations visées ainsi que les médias appropriés. Les quatre populations ciblées étaient :

1. Les adultes canadiens habitant au Québec qui ont déclaré que le français était la langue officielle de leur choix;
2. Ceux qui habitaient à l'extérieur du Québec et qui ont déclaré que l'anglais était la langue officielle de leur choix;
3. Les Québécois qui parlent l'anglais à la maison ou qui préfèrent consulter les médias dans une langue autre que le français;
4. Les Canadiens habitant à l'extérieur du Québec et qui parlent français à la maison ou qui préfèrent consulter les médias en français.

L'étude effectuée visait plus précisément à comprendre :

- Comment les populations ciblées demeurent informées;
- Comment les populations ciblées demeurent informées;
- Comment les populations ciblées obtiennent l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada;
- Où les populations ciblées s'attendent-elles à trouver l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada et si elles s'attendent à la recevoir au moyen de la publicité ou de la couverture médiatique;
- La manière dont les régions en situation de minorité linguistique ont accès à l'information sur les programmes, les services et les initiatives du gouvernement du Canada;
- Le degré de satisfaction à l'égard des efforts actuellement déployés par le gouvernement pour communiquer avec les Canadiens.

1.1 MÉTHODOLOGIE

Élaboration et mise à l'essai du questionnaire

À la suite de la séance d'orientation, EKOS a passé en revue la version initiale du questionnaire fourni par SPAC. Le questionnaire a fait l'objet de plusieurs séries de modifications à la suite d'une consultation interne et des discussions entre SPAC et EKOS. SPAC a traduit en français la version définitive du questionnaire.

Le questionnaire devait revêtir la forme d'une entrevue de dix minutes avec des Canadiens en situation de langue majoritaire et d'une entrevue de quinze minutes avec des Canadiens en situation de langue minoritaire. Des essais ont été menés au cours de deux soirées, afin de mesurer la clarté des catégories de questions et de réponses, la précision de la logique arborescente et la durée de l'entrevue. Au total, on a eu recours à 28 répondants pour mettre le questionnaire à l'essai, y compris 20 répondants de langue majoritaire (dix anglophones et dix francophones). Les huit autres répondants étaient de langue minoritaire, afin que l'on puisse vérifier les questions destinées à ce groupe de répondants. Un script programmé en fonction du système de réponse automatisé a été utilisé pour présélectionner les répondants de langue minoritaire.

La mise à l'essai du questionnaire a été confiée à des intervieweurs bilingues chevronnés à qui l'on avait demandé de formuler des commentaires entre autres sur l'enchaînement, la clarté et le libellé des questions en s'appuyant sur l'expérience qu'ils avaient acquise durant l'essai. L'exercice a également été surveillé par le gestionnaire de projet, lequel devait discuter avec le client des changements qu'il y avait lieu d'apporter. Les résultats obtenus ont montré la nécessité d'apporter divers changements au questionnaire, surtout concernant la logique des enchaînements et la clarté ou les rappels des répondants. En moyenne, une interview prenait 14 minutes dans le cas des répondants de langue majoritaire et 17 minutes dans le cas des répondants de langue minoritaire, de sorte qu'il a fallu raccourcir le questionnaire. À la fin, la durée moyenne d'une interview était de 12 minutes dans le cas des répondants de langue majoritaire et 14 minutes dans le cas des répondants de langue minoritaire. La version définitive du questionnaire se trouve à l'annexe A.

Méthode d'échantillonnage

Le sondage a été mené auprès de 2 873 Canadiens de 18 ans ou plus, soit 1 233 répondants de langue majoritaire et 1 640 répondants de langue minoritaire. L'échantillon portant sur la majorité linguistique comprenait des ménages sélectionnés au hasard un peu partout au pays. Les numéros de téléphone ont été sélectionnés au moyen de la méthode

d'échantillonnage par composition aléatoire, de sorte que des numéros de téléphone inscrits et non inscrits au Canada ont été composés et la personne qui répondait initialement à l'appel était interrogée. L'échantillon portant sur la minorité linguistique a été créé à partir d'une série de numéros de téléphone sélectionnés au hasard et correspondant à des codes postaux situés dans des aires de diffusion sélectionnées au sein de communautés où la langue minoritaire était la plus concentrée.

Échantillon de répondants de langue majoritaire

Plus précisément, pour l'échantillonnage de répondants de langue majoritaire, on a eu recours à des francophones (511) habitant au Québec ou à des anglophones (722) habitant hors Québec, pour un total de 1 233 interviews, répartis selon un échantillon probabiliste. La marge d'erreur globale associée à cet échantillon est de 2,8 p. 100 (3,7 p. 100 chez les francophones au Québec et 4,3 p. 100 chez les anglophones hors Québec)².

À l'échantillon de ménages utilisant un numéro de téléphone terrestre on a ajouté un échantillon de ménages utilisant uniquement un téléphone cellulaire; on visait ainsi à réaliser 20 p. 100 des interviews auprès de ménages utilisant uniquement un téléphone cellulaire. La confirmation de ces ménages se faisait au moment du sondage et le suivi des quotas a eu lieu durant la collecte des données. Cet échantillonnage provenait de *Probit*, le modèle hybride en ligne de Canadiens. *Probit* consiste en un échantillon probabiliste établi au moyen d'un processus d'échantillonnage par composition aléatoire de numéros de téléphone, ce qui permet de joindre tous les Canadiens disposant d'un téléphone. La répartition du processus de recrutement est censée correspondre à la population canadienne actuelle (telle que définie par Statistique Canada). Ainsi, nous pouvons estimer que notre échantillon de 100 000 personnes (dont près de 20 000 utilisent uniquement le téléphone cellulaire) est représentatif du grand public canadien (c.-à-d. que l'incidence d'une population cible donnée au sein de notre échantillon constant correspond de très près à son incidence au sein du grand public) et nous pouvons utiliser des marges d'erreur. Nous communiquons par téléphone avec tous les ménages et toutes les personnes faisant partie de l'échantillon constant *Probit* et nous leur expliquons plus en détail la nature de cet échantillon (tout comme nos politiques sur la protection de la vie privée), puis nous recueillons des données démographiques. C'est à ce moment-là que nous déterminons si le répondant est en ligne ou hors ligne et s'il utilise un téléphone terrestre ou un téléphone cellulaire, afin de sélectionner la méthode de sondage (c.-à-d. en ligne ou par téléphone). Cette variable concernant le « type de service téléphonique (téléphone cellulaire seulement, téléphone terrestre

² La marge d'erreur est fondée sur un échantillon de répondants de langue majoritaire. Aucune marge d'erreur comparable n'a été établie pour l'échantillon des répondants de langue minoritaire, vu la stratification du plan d'échantillonnage dans les secteurs des communautés sélectionnées où la langue de la minorité était plus forte à l'échelle du pays.

seulement ou les deux) établie au moment de la sélection est utilisée pour déterminer l'échantillon de répondants qui utilisent uniquement un téléphone cellulaire.

Échantillon de répondants de langue minoritaire

Il y a eu 1 640 interviews menées au sein de ménages de langue minoritaire, soit 461 auprès d'anglophones habitant des subdivisions de recensement situées au Québec et 1 179, auprès de francophones provenant d'autres subdivisions de recensement sélectionnées ailleurs au pays. L'échantillonnage de ces ménages s'est fait au sein de 143 subdivisions de recensement, à savoir 73 au Québec et 70 à l'extérieur du Québec. Les subdivisions de recensement ont été sélectionnées dans trois strates d'incidence linguistique (moins de 5 p. 100, de 5 à 20 p. 100 et 20 p. 100 ou plus). Les subdivisions de recensement ont été sélectionnées selon qu'elles comportaient une forte concentration de personnes de langue minoritaire dans au moins une aire de diffusion; les subdivisions de recensement dont les habitants de langue minoritaire étaient répartis de manière plus égale au sein des aires de diffusion n'ont pas été retenues. Au contraire, les subdivisions de recensement où les concentrations géographiques d'habitants de langue minoritaire dans certains quartiers sont plus élevées ont été choisies pour représenter la subdivision de recensement. Cette méthode a été employée dans le but d'accroître l'efficacité de la recherche de ménages et de répondants admissibles pour l'échantillon de répondants de langue minoritaire. On trouvera à la fin du présent rapport la liste des subdivisions de recensement qui ont été sélectionnées et le nombre d'interviews qui ont été effectuées.

Comme les résidents de langue minoritaire des subdivisions de recensement où l'incidence linguistique est très faible (définies aux présentes comme étant des subdivisions de recensement où moins de 5 p. 100 des ménages sont en situation de minorité linguistique) peuvent présenter des différences fondamentales, nous avons retenu 156 cas au sein de ces subdivisions de recensement pour permettre une comparaison des opinions et des expériences de ces résidents avec celles de résidents de langue minoritaire habitant des communautés où la concentration de résidents de langue minoritaire est supérieure. Toutefois, cet échantillon a été stratifié parce qu'il fallait assurer l'équilibre entre la nécessité d'avoir un nombre suffisant de cas dans les communautés à faible incidence et la nécessité d'assurer l'efficacité de la collecte aux fins du sondage. Par conséquent, des proportions considérablement plus élevées de l'échantillon ont été recueillies dans les deux autres strates d'incidence (minorité linguistique chez 5 à 20 p. 100 des ménages et chez 20 p. 100 ou plus des ménages). Globalement, l'écart le plus important dans l'échantillon recueilli, par rapport à la population, se situe dans une proportion beaucoup plus élevée chez les répondants qui habitent dans des communautés à forte concentration de résidents de langue minoritaire et beaucoup plus faible chez les répondants qui habitent dans des communautés à faible concentration de résidents de langue minoritaire. L'échantillon a par la suite été pondéré lors du traitement des données, à partir des concentrations typiques de ménages de

langue minoritaire selon les plus récentes données de recensement de la population qui soient disponibles.

En ce qui concerne les répondants de langue minoritaire échantillonnés dans les aires de diffusion où l'incidence attendue est inférieure à 20 p. 100 de la population, la sélection a été effectuée au moyen d'un système à réponse vocale interactive (RVI) automatisé. En effet, un système de composition informatisé, assorti d'un script préenregistré, a été utilisé pour demander aux membres du ménage s'ils satisfaisaient les critères de l'étude (« Des deux langues officielles du Canada, soit le français ou l'anglais, laquelle de ces langues parlez-vous le plus couramment à la maison? Appuyez sur le 1 pour le français ou sur le 2 pour l'anglais »³. Venait ensuite le message « Un membre de notre équipe de recherche communiquera avec vous. ») Ce système compose des milliers de numéros chaque soir. L'équipe de recherche a ensuite communiqué avec les personnes jugées admissibles à participer au sondage en tant que répondant de langue minoritaire. Chaque répondant désigné par le système de présélection RVI a ensuite été sélectionné à nouveau par un intervieweur bilingue qui a posé les mêmes questions de sélection. Les répondants qualifiés et prêts à participer ont ensuite été interviewés. On a utilisé le système de composition RVI pour identifier les ménages admissibles, et l'échantillon a été remis à l'équipe d'intervieweurs chaque soir pour qu'ils puissent assurer le suivi afin de constituer l'échantillon de répondants de langue minoritaire.

L'annexe B présente une répartition du nombre de répondants qui ont été interviewés parmi les anglophones et les francophones dans les différentes strates de répondants de langue majoritaire et de répondants de langue minoritaire de l'échantillon. Dans le cas de la strate d'échantillon de répondants de langue minoritaire, le tableau indique également l'incidence moyenne de répondants admissibles au sein des communautés sélectionnées (et des aires de diffusion sélectionnées au sein de chacune).

Même s'il était possible d'inclure un échantillon de répondants utilisant un téléphone cellulaire afin de viser les répondants utilisant uniquement un téléphone cellulaire dans l'échantillon des répondants de langue majoritaire, on a pu le faire uniquement d'une manière limitée dans l'échantillon des répondants de langue minoritaire, parce que l'échantillonnage devait se limiter à des aires de diffusion très précises (blocs) au sein des subdivisions de recensement sélectionnées. Les utilisateurs de téléphones cellulaires ont été ajoutés à la fin de la collecte d'échantillons de répondants de langue minoritaire dans certaines communautés bien définies afin d'accroître la représentation de répondants de moins de 35 ans.

³ Il convient de noter que l'ordre dans lequel les langues étaient présentées était inversé au Québec (Appuyez sur le 1 pour le français ou sur le 2 pour l'anglais). Quiconque choisissait « 3 – L'anglais autant que le français » était considéré comme un répondant de langue minoritaire. À quiconque choisissait « 4 – autre », on demandait ensuite « Dans quelle langue préférez-vous écouter la télévision ou la radio? ».

Tableau 1 : Plan d'échantillonnage final par strates d'incidences de la langue de la minorité*Moins de 5 % d'incidence*

Région	Québec	Reste du Canada	Total
% de la population	8 %	46 % ⁴	
Incidence linguistique	2 %	2 %	
Échantillon normal	37	541	578
Échantillon stratifié	52	104	156
Nombre de subdivisions de recensement échantillonnées	31	20	51

De 5 à 20 % d'incidence

Région	Québec	Reste du Canada	Total
% de la population	17 %	30 %	
Incidence linguistique	10 %	13 %	
Échantillon normal	79	365	444
Échantillon stratifié	118	362	480
Nombre de subdivisions de recensement échantillonnées	19	19	38

De 20 à 49 % d'incidence

Région	Québec	Reste du Canada	Total
% de la population	76 %	23 %	
Incidence linguistique	27 %	32 %	
Échantillon normal	348	271	562
Échantillon stratifié	291	713	1 004
Nombre de subdivisions de recensement échantillonnées	23	31	54

Total

Région	Québec	Reste du Canada	Total
Échantillon stratifié global	461	1 179	1 640
Nombre de subdivisions de recensement échantillonnées	73⁵	70⁶	143

⁴ La population du reste du Canada exclut les minorités linguistiques en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les territoires, parce que le coût de l'échantillonnage était prohibitif en raison des concentrations très faibles de résidents de langue minoritaire dans les communautés de ces provinces et territoires.

⁵ Dans neuf de ces subdivisions de recensement, l'incidence d'anglophones au sein de la communauté dépasse 50 p. 100. Au total, 15 répondants ont été interrogés dans ces communautés dans le cadre de collecte d'information sur les résidents de langue majoritaire, lesquels sont considérés comme étant minoritaires parce que ce sont des anglophones qui habitent au Québec.

⁶ Dans 19 de ces subdivisions de recensement, l'incidence de francophones au sein de la communauté dépasse 50 p. 100. Au total, 31 répondants ont été interrogés dans ces communautés dans le cadre de collecte d'information sur les résidents de langue majoritaire, lesquels sont considérés comme étant minoritaires parce que ce sont des francophones qui habitent hors Québec.

Administration du sondage

Le sondage a été réalisé par téléphone par une équipe d'intervieweurs bilingues ayant reçu la formation appropriée. Les appels ont essentiellement été effectués en soirée et la fin de semaine. Un rendez-vous était fixé à un moment qui convenait au répondant s'il n'était pas disponible au moment où l'on communiquait avec lui pour effectuer l'interview. La collecte d'information pour cette portion de l'échantillon s'est étendue du 3 mars au 22 juin 2017⁷; on a réuni un échantillon de 2 873 interviews menés à terme (1 233 auprès de répondants de langue majoritaire et 1 640 auprès de répondants de langue minoritaire).

On a tenté jusqu'à 11 fois de joindre tous les ménages utilisant une ligne terrestre pour les inclure dans l'échantillon initial avant de retirer leur numéro de téléphone, mais on a tenté jusqu'à six fois de joindre les ménages utilisant uniquement un téléphone cellulaire. Ces tentatives s'étendaient sur la période de collecte de données, et aucun appel n'a été effectué après 21 h, heure locale du répondant. On demandait aux répondants qui utilisaient uniquement un téléphone cellulaire s'ils se sentaient à l'aise et s'ils étaient disposés à répondre au moyen de cet appareil, ainsi que de confirmer qu'il n'avait pas de téléphone terrestre.

Pour assurer un taux de réponse élevé, on a invité les répondants de langue minoritaire échantillonnés au sein de communautés hors Québec à participer à un tirage au sort de trois prix de 250 \$. Dans un très petit nombre de cas où il fallait accroître le nombre de participants de langue majoritaire et de langue minoritaire de moins de 35 ans dans les échantillons, on offrait un incitatif individuel de 15 \$.

On trouvera ci-dessous le détail des résultats des appels aux numéros de téléphone composés. Le taux de réponse a été de 9,2 p. 100 dans l'échantillon de la langue majoritaire (c.-à-d. national) et de 15,5 et 20,2 p. 100 pour les langues minoritaires au Québec et le reste du Canada respectivement. En moyenne, on a communiqué à deux reprises avec les ménages sélectionnés au moyen du système de réponse vocale interactive (au maximum, trois appels ont été effectués à chaque numéro). Les taux de réponse définitifs pour le sondage sont fondés sur une méthode de calcul conforme à une norme acceptée de l'industrie (voir l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing ou ARIM, <http://mria-arim.ca/about-mria/standards/response-rate-calculation-formula#3>). Des précisions à ce sujet figurent à l'annexe C.

⁷ L'échantillon de répondants de langue majoritaire a été recueilli en grande partie en mars et, en mai, on a ajouté les répondants de moins de 35 ans. L'échantillon de répondants de langue minoritaire a été recueilli en grande partie en avril et au cours de la première moitié de mai, et, en juin, on a ajouté les répondants de moins de 35 ans.

Tableau 2 : Sommaire des taux de réponse

Groupe cible	Minorité hors Québec	Minorité au Québec	Majorité
Total	66 686	18 842	35 247
Non valide	15 347	3 593	10 459
Fonctionnel	51 339	15 249	24 788
Réponse	10 385	2 363	2 284
Effectués	1 179	461	1 233
Taux de réponse	20,2 %	15,5 %	9,2 %

Gestion de bases de données

Une fois le sondage terminé, les divers ensembles de données ont été fusionnés et les données ont été épurées. Le questionnaire comprenait plusieurs questions ouvertes, ce qui a donné lieu à un grand nombre de commentaires et de réponses ouvertes qu'il a fallu coder. Les systèmes de codage ont été élaborés à la suite d'un examen d'environ 25 p. 100 des réponses.

Les données du sondage ont été pondérées par cibles de population, en fonction de l'âge, du sexe et de la région dans le cas des répondants de langue majoritaire. Les répondants de langue minoritaire ont été pondérés séparément (francophones hors Québec et anglophones au Québec). Dans chacun de ces cas, les données ont été pondérées en fonction de l'âge, du sexe et des trois strates d'incidence de la langue minoritaire au sein des communautés.

Les principaux domaines compris dans les tableaux des bannières étaient la majorité linguistique et la minorité linguistique, pour les anglophones et pour les francophones (quatre segments), ainsi que les résultats selon les trois strates d'incidence de la langue minoritaire (c.-à-d. moins de 5 p. 100, de 5 à 20 p. 100 et plus de 20 p. 100). Les résultats sont également présentés selon les répondants de langue minoritaire dans chaque segment démographique (c.-à-d. selon la région, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le revenu). Les résultats sont également présentés de manière à donner une image globale du « Canada », à savoir tous les répondants de langue majoritaire et 5 p. 100 des répondants de langue minoritaire. Un ensemble de données en SPSS a aussi été préparé pour le client.

Analyse des biais de non-réponse

En ce qui concerne la possibilité d'un biais de réponse, l'échantillon de Canadiens (n=1 337⁸) constitue une surreprésentation de ceux qui ont fait des études postsecondaires, y compris 33 p. 100 d'universitaires, comparativement à 23 p. 100 de la population, selon les données du recensement de la population de 2011. En ce qui concerne les cohortes d'âges, on note une surreprésentation de Canadiens âgés de 55 ans ou plus (55 p. 100 comparativement à 38 p. 100 de la population, selon les données démographiques de 2016), ainsi qu'une sous-représentation des 35 ans ou moins (14 p. 100 comparativement à 27 p. 100 de la population). Sur le plan géographique, comme la conception de l'échantillon prévoyait le sondage de Québécois dans des proportions quasiment égales par rapport aux autres Canadiens, il n'est guère surprenant de constater une sous-représentation dans l'ensemble des autres régions, principalement en Ontario (27 p. 100 comparativement à 37 p. 100 de la population, selon les données de recensement de 2016). En ce qui concerne le sexe, les proportions de l'échantillon correspondent aux proportions de la population.

Dans l'échantillon des répondants en situation de minorité linguistique, on constate une sous-représentation de résidents du Québec (28 p. 100 comparativement à 58 p. 100 de la population), ainsi qu'une sous-représentation dans les provinces de l'Ouest. Cette sous-représentation est attribuable à la conception de l'échantillon, qui met surtout l'accent sur les communautés dont 5 p. 100 ou plus des résidents font partie de minorités de langue officielle. On note aussi une sous-représentation des répondants de moins de 45 ans (23 p. 100 comparativement à 45 p. 100 de la population) et une surreprésentation des répondants de 65 ans ou plus (39 p. 100 comparativement à 19 p. 100 de la population). Cette situation s'explique en partie par l'accent marqué qui a été mis sur les petites communautés comptant de fortes concentrations de minorités de langue officielle, ce qui constitue également une caractéristique d'une population vieillissante. On note aussi une légère sous-représentation d'hommes (39 p. 100 comparativement à 48 p. 100 de la population).

⁸ L'échantillon inclut les 1 233 répondants de langue majoritaire et les 104 répondants de langue minoritaire, fondé sur la représentation de la minorité linguistique au sein de la population générale.

2. LES HABITUDES DE CONSOMMATION DES MÉDIAS DES CANADIENS

Le présent chapitre porte sur les habitudes des Canadiens en matière de consommation des médias en général, sans égard à la langue officielle qu'ils utilisent le plus à la maison. Cette analyse est fondée sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale de 1 337 Canadiens de 18 ans ou plus, incluant l'échantillon de la langue majoritaire (n=1 233), ainsi que sur une portion de répondants de langue minoritaire interrogés parmi les répondants de langue minoritaire, ce qui reflète la proportion nationale de la population (n=104). Lorsqu'elles étaient importantes, les différences entre les groupes d'âge et les milieux de vie (c.-à-d. milieu urbain plutôt que rural) sont également mises en évidence dans le présent chapitre et les chapitres subséquents.

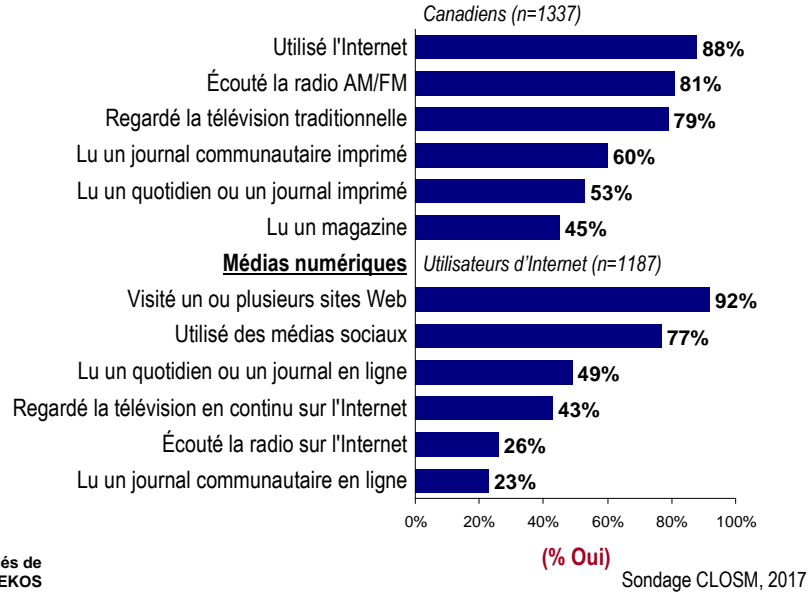
2.1 MOYENS DE DEMEURER INFORMÉ

On a tout d'abord demandé aux répondants de citer les divers moyens auxquels ils ont recours pour demeurer informés : Internet était le véhicule d'information le plus souvent utilisé à cette fin et près de neuf Canadiens sur dix (88 p. 100) ont déclaré l'avoir consulté au cours du dernier mois (voir le graphique 1 : Moyens de demeurer informé). Ayant été sélectionnées par huit répondants sur dix (81 et 79 p. 100, respectivement), la radio et la télévision suivent de près au deuxième rang. Au troisième rang, on constate que six sur dix répondants (60 p. 100) lisent les journaux communautaires et qu'un peu plus de la moitié (53 p. 100) consulte les quotidiens. Au total, 45 p. 100 des répondants ont dit lire des magazines.

Chez les utilisateurs d'Internet, les sites Web étaient de loin le support numérique le plus populaire; en effet, neuf répondants sur dix (92 p. 100) ont déclaré avoir visité au moins un site Web au cours du dernier mois. Les trois quarts des répondants (77 p. 100) ont dit utiliser les médias sociaux pour demeurer informés. Quant aux supports imprimés, la moitié des répondants lisait les journaux en ligne (49 p. 100) et un peu plus de quatre sur dix (43 p. 100) ont dit regarder la télévision en continu sur Internet; ces deux supports se classent au troisième rang des choix en matière de source d'information. Ils étaient encore moins nombreux (un répondant sur quatre seulement) à écouter les émissions de radio en ligne (26 p. 100) ou à lire les journaux communautaires en ligne (23 p. 100).

Graphique 1 : Moyens de demeurer informé

« Cette partie de l'entrevue traite de la façon dont vous trouvez et recevez de l'information sur des sujets qui vous intéressent. J'aimerais que vous réfléchissiez aux différentes façons que vous utilisez pour demeurer informés. Au cours des 30 derniers jours, avez-vous...? »



- La probabilité d'écouter la télévision et de lire les journaux imprimés (quotidiens ou communautaires) et les magazines augmente avec l'âge. Ainsi, 93 p. 100 des 65 ans et plus avaient écouté la télévision au cours du dernier mois, comparativement à 69 p. 100 des 35 ans et moins. Par ailleurs, l'utilisation des médias numériques diminue systématiquement avec l'âge. Par exemple, 95 p. 100 des 35 ans et moins avaient utilisé un média social au cours du dernier mois, comparativement à seulement 48 p. 100 des 65 ans et plus.
- Les résidents des zones rurales sont plus susceptibles de déclarer avoir lu les journaux communautaires imprimés. Inversement, les citadins sont beaucoup plus susceptibles de consulter un média numérique que leurs homologues ruraux. Par exemple, 79 p. 100 des citadins avaient utilisé un média social au cours du dernier mois, comparativement à 63 p. 100 des résidents ruraux.

2.2 MESURE DANS LAQUELLE LES SOURCES D'INFORMATION SONT CONSULTÉES DANS UNE LANGUE MINORITAIRE

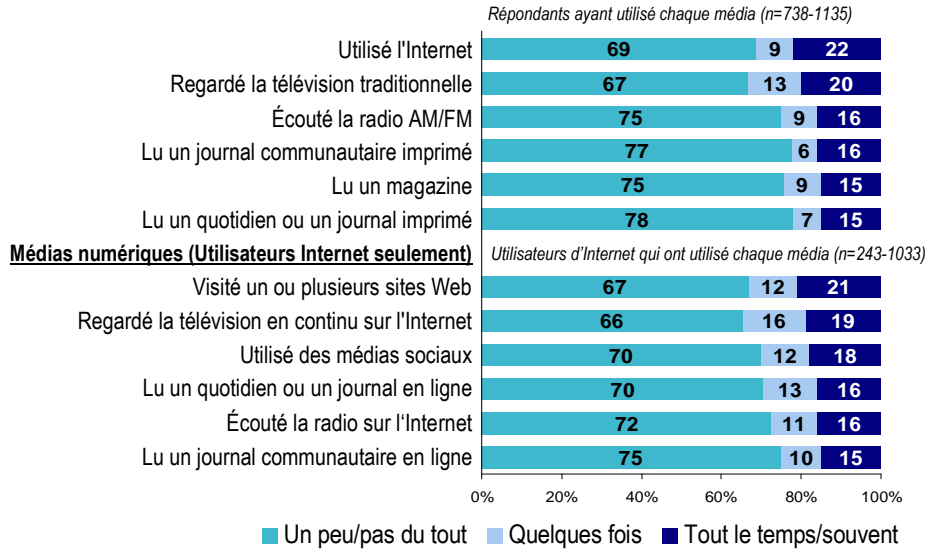
On a présenté aux répondants une liste des médias qu'ils avaient déclaré avoir utilisés au cours du mois précédent et on leur a demandé d'indiquer la fréquence à laquelle ils avaient consulté chacun dans une langue minoritaire, c.-à-d. une langue autre que la langue officielle qu'ils utilisent le plus souvent pour consulter un média (les langues minoritaires sont les deux langues officielles, ainsi que les langues ethniques et autochtones). Comme prévu, en grande majorité, les répondants qui utilisent ces sources pour obtenir de l'information (66 à 78 p. 100) le font toujours dans la langue officielle de leur choix (voir le graphique 2 : Langue d'accès). Tout comme pour la popularité des trois principaux médias, la télévision et Internet sont plus susceptibles d'avoir été utilisés pour obtenir de l'information dans une langue autre que la langue officielle choisie par les répondants. Les résultats montrent que le tiers des Canadiens écoute la télévision (33 p. 100) ou consulte Internet (31 p. 100) dans une autre langue quelques fois, très souvent ou tout le temps. Par exemple, 13 p. 100 de ceux qui ont déclaré avoir écouté la télévision ont précisé l'avoir fait dans une autre langue quelques fois. Une autre tranche de 20 p. 100 a dit avoir écouté la télévision dans une langue minoritaire très souvent ou tout le temps. Les proportions sont semblables en ce qui concerne l'accès à Internet dans une langue minoritaire quelques fois (9 p. 100), très souvent ou tout le temps (22 p. 100).

Peu de répondants écoutaient la radio (25 p. 100) ou lisaient des magazines (24 p. 100), des quotidiens (22 p. 100) ou des journaux communautaires imprimés (22 p. 100) dans une langue minoritaire, quoique de 7 à 9 p. 100 de ceux qui utilisaient chacun de ces supports ont déclaré le faire dans une autre langue quelques fois. De 15 à 16 p. 100 les consultaient dans une autre langue très souvent ou tout le temps.

En moyenne, les médias numériques sont un plus susceptibles d'être consultés dans une langue minoritaire. Le tiers des utilisateurs d'Internet qui écoutent la télévision en continu en ligne (35 p. 100) visitent les sites Web (33 p. 100), utilisent les médias sociaux (30 p. 100) ou lisent les quotidiens en ligne (29 p. 100) ont déclaré le faire dans une autre langue quelques fois, très souvent ou tout le temps. Le quart d'entre eux (27 p. 100) écoute la radio en ligne ou lit les journaux communautaires en ligne (25 p. 100) dans une langue minoritaire au moins quelques fois. Ainsi, de 10 à 16 p. 100 des répondants disent consulter quelques fois ces médias dans une langue minoritaire, tandis que de 15 à 21 p. 100 d'entre eux déclarent les utiliser pour obtenir de l'information dans une autre langue très souvent ou tout le temps.

Graphique 2 : Langue d'accès

« En ce qui concerne les sources que vous avez utilisées pour obtenir des renseignements au cours du dernier mois, à quelle fréquence étaient-elles dans une langue autre que votre <propre langue officielle>? »



- Comparativement aux Canadiens plus âgés, les moins de 45 ans sont plus susceptibles d'utiliser Internet et d'écouter la télévision conventionnelle dans une langue minoritaire. De même, les moins de 45 ans sont continuellement plus susceptibles de consulter les médias numériques dans une langue minoritaire que les 45 ans ou plus. Par exemple, de 49 à 52 p. 100 des moins de 45 ans ont consulté des sites Web dans une langue minoritaire, comparativement à de 30 à 39 p. 100 chez les 45 ans et plus.
- La probabilité de consulter des sources médiatiques dans une langue minoritaire ne varie pas énormément d'un milieu de vie à un autre (c.-à-d. urbain plutôt que rural).

2.3 SOURCES D'INFORMATION SUR LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

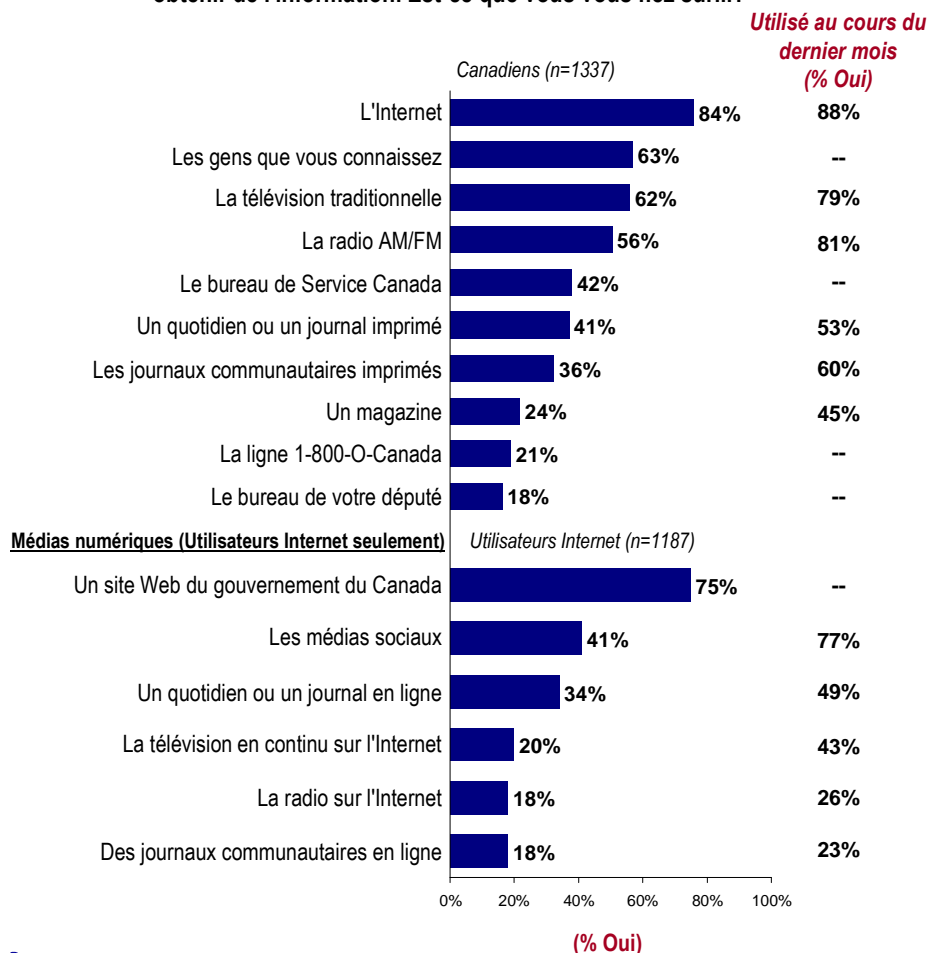
On a demandé aux répondants d'indiquer les sources d'information sur lesquelles ils s'appuyaient en particulier pour obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada (voir le graphique 3 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada).

- La vaste majorité (84 p. 100) utilise Internet pour obtenir cette information.
- Six Canadiens sur dix s'appuient sur la consultation des connaissances (63 p. 100), sur la télévision (62 p. 100) ou sur la radio (56 p. 100).
- Environ quatre Canadiens sur dix ont recours à un troisième ensemble de sources d'information, à savoir les bureaux de Service Canada (42 p. 100), les quotidiens imprimés (41 p. 100) et les journaux communautaires imprimés (36 p. 100).
- Les Canadiens sont encore moins nombreux à compter sur les magazines pour trouver de l'information sur les services gouvernementaux (24 p. 100), à composer le 1 800 O-Canada (21 p. 100) ou à s'adresser à leur député (18 p. 100).

En ce qui concerne les médias numériques, les sites Web du gouvernement du Canada sont les moyens les plus populaires d'obtenir de l'information, comme l'ont attesté les trois quarts des utilisateurs d'Internet (75 p. 100). Beaucoup plus bas dans la liste, en ce qui concerne l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada, on trouve les médias sociaux, soit quatre répondants sur dix (41 p. 100), et les quotidiens diffusés en ligne, soit un répondant sur trois (34 p. 100). Les répondants sont encore moins nombreux à compter sur la télévision en continu (20 p. 100), aux émissions de radio Web (18 p. 100) ou aux journaux communautaires en ligne (18 p. 100).

Graphique 3 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada

« Quelles sont les sources pour lesquelles vous vous fiez lorsque vous cherchez de l'information sur des programmes, des services et des annonces du gouvernement du Canada? Cela comprend les médias et les autres sources auxquelles vous vous fiez pour obtenir de l'information. Est-ce que vous vous fiez sur...? »



- La probabilité que les répondants comptent sur la télévision augmente avec l'âge (76 p. 100 chez les personnes âgées; le pourcentage baisse pour se situer de 54 à 56 p. 100, chez les moins de 45 ans). Les aînés (c.-à-d. les personnes de 65 ans ou plus) sont plus susceptibles de lire les journaux imprimés (quotidiens et communautaires) et les magazines, mais moins susceptibles de recourir à Internet pour se procurer l'information dont ils ont besoin. La consultation des connaissances diminue avec l'âge.

- L'utilisation des médias numériques diminue systématiquement avec l'âge. Ainsi, 56 p. 100 des moins de 35 ans avaient utilisé un média social pour obtenir de l'information sur les services gouvernementaux, comparativement à seulement 25 p. 100 chez les 65 ans et plus.
- Par rapport aux citoyens, les résidents ruraux sont plus susceptibles de lire les quotidiens imprimés (47 p. 100 comparativement à 40 p. 100 des citoyens) et les journaux communautaires imprimés (48 p. 100 comparativement à 34 p. 100 des citoyens) pour obtenir de l'information sur les services du gouvernement du Canada. Inversement, les Canadiens en milieu urbain sont plus susceptibles d'utiliser Internet (85 p. 100 comparativement à 75 p. 100 en milieu rural). En ce qui concerne les médias numériques, les citoyens ont davantage tendance que les résidents ruraux à utiliser les quotidiens en ligne (35 p. 100 comparativement à 25 p. 100 en milieu rural).

2.4 PRINCIPALE SOURCE D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

On a demandé aux répondants d'indiquer les sources d'information où ils s'attendaient à trouver l'information sur le gouvernement du Canada en premier (voir le graphique 4 : Source principale pour obtenir de l'information sur un nouveau service ou programme du gouvernement du Canada).

- La télévision et Internet étaient les principales sources d'information; venaient ensuite les envois postaux du gouvernement du Canada.
- Environ sept Canadiens sur dix s'attendent à recevoir l'information par Internet (74 p. 100, comparativement à 26 p. 100 des répondants qui ne considèrent pas Internet comme une source principale) ou par la télévision conventionnelle (70 p. 100, comparativement à 30 p. 100 qui ne s'attendent pas à y trouver l'information).
- Deux tiers (65 p. 100) s'attendent à recevoir cette information sous forme d'envois postaux du gouvernement du Canada en premier et environ six répondants sur dix s'attendent à l'obtenir à la radio (63 p. 100) ou dans les journaux imprimés (56 p. 100).
- Seulement un répondant sur cinq (19 p. 100) mentionne les magazines comme principale source d'information.

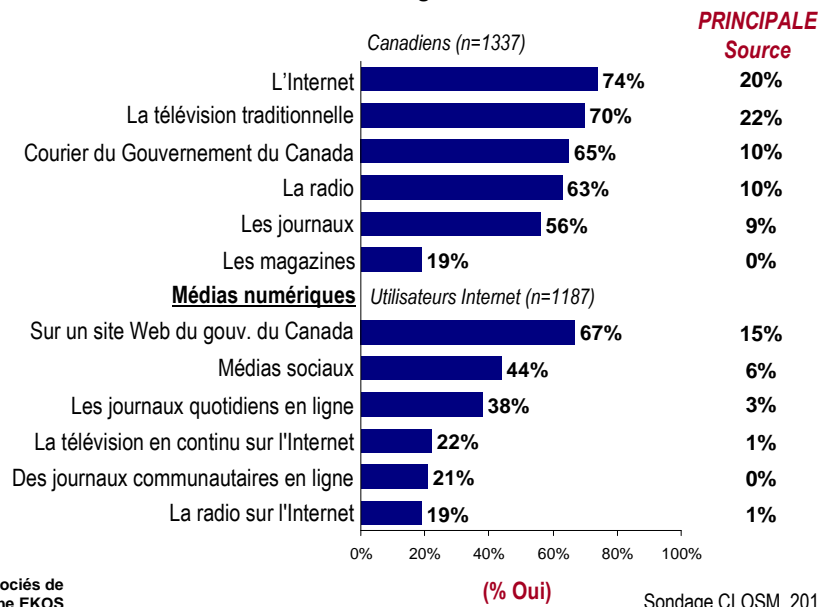
En ce qui concerne les médias numériques, environ sept utilisateurs d'Internet sur dix s'attendraient à trouver en premier l'information sur Internet (74 p. 100) ou sur un site Web du gouvernement du Canada (67 p. 100). Environ quatre répondants sur dix s'attendent à trouver l'information dans les médias sociaux (44 p. 100) ou dans les quotidiens en ligne (38 p. 100). Les supports les moins utilisés sont la télévision en continu (22 p. 100), les journaux communautaires en ligne (21 p. 100) ou la radio Web (19 p. 100).

Lorsque les répondants devaient indiquer une seule source d'information sur laquelle ils s'appuyaient le plus, un répondant sur cinq a choisi la télévision conventionnelle (22 p. 100) ou Internet (20 p. 100) comme source où il s'attendait à trouver en premier l'information sur le gouvernement. Puis, 15 p. 100 des répondants s'attendaient à la trouver en premier sur un site Web du gouvernement du Canada. À un rang encore plus bas sur la liste, un répondant sur dix a mentionné les envois postaux du gouvernement du Canada (10 p. 100), la radio (10 p. 100) ou les journaux imprimés (9 p. 100) comme étant sa principale source d'information.

On a demandé au nombre relativement petit de répondants qui avaient choisi la radio comme principale source d'information (n=114) s'ils écoutaient une chaîne de radio AM/FM ou une station communautaire. Neuf répondants sur dix (91 p. 100) ont dit que leur principale source d'information était la radio AM/FM, tandis qu'un répondant sur dix (9 p. 100) s'attendait à trouver l'information recherchée en premier dans des stations communautaires. De même, on a demandé en particulier au petit nombre de répondants qui considéraient les journaux imprimés (n=133) comme leur principale source s'ils consultaient les quotidiens imprimés ou les journaux communautaires imprimés. Neuf sur dix (88 p. 100) ont répondu qu'ils s'attendaient à trouver l'information dans les quotidiens imprimés, alors qu'un répondant sur dix (12 p. 100) a déclaré que les journaux communautaires imprimés constituaient sa principale source d'information au sujet du gouvernement.

Graphique 4 : Source principale pour obtenir de l'information sur un nouveau service ou programme du gouvernement du Canada

« Quelles sont les sources pour lesquelles vous vous attendiez à recevoir de l'information en premier sur les nouveaux programmes, les nouveaux services ou les nouvelles annonces du gouvernement du Canada? »



- Comparativement aux autres groupes d'âge, les aînés (c.-à-d. 65 ans ou plus) sont plus susceptibles de s'attendre à obtenir en premier l'information sur les programmes et les services du gouvernement à la télévision conventionnelle (78 p. 100, comparativement à de 66 à 71 p. 100 au sein des autres cohortes d'âges) et dans les magazines (28 p. 100 comparativement à de 14 à 21 p. 100). Les jeunes (moins de 35 ans) sont moins susceptibles de dépendre des journaux (45 p. 100 comparativement à de 56 à 62 p. 100 chez les aînés).
- La probabilité de s'attendre à être informé des programmes et services gouvernementaux dans un média numérique diminue systématiquement avec l'âge. Ainsi, 60 p. 100 des Canadiens de moins de 35 ans s'attendraient à trouver cette information en premier dans les médias sociaux, comparativement à seulement 21 p. 100 des 65 ans et plus.
- Les résultats ne varient généralement pas d'un milieu de vie à un autre, mais les citadins étaient légèrement plus susceptibles que les résidents ruraux à s'attendre à trouver l'information sur Internet ou dans les quotidiens en ligne.

2.5 FORMAT ATTENDU DE L'INFORMATION SUR LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

On a demandé aux répondants qui avaient choisi une « source principale » en fonction de l'endroit où ils s'attendaient en premier à trouver l'information sur les services du gouvernement du Canada s'ils s'attendaient à la recevoir par la couverture médiatique ou la publicité. La moitié des répondants (52 p. 100) a déclaré qu'elle s'attendait à être informée à la fois par la couverture médiatique et la publicité (voir le graphique 5 : Format attendu pour l'information du gouvernement du Canada). Le tiers des répondants (35 p. 100) s'attend à être informé de ces services principalement par la couverture médiatique. Seulement 6 p. 100 des répondants croient qu'ils en seront informés surtout par la publicité.

Les résultats du sondage montrent également que, peu importe le support sur lequel s'appuient principalement les répondants, la majorité des Canadiens s'attend à recevoir l'information sur ces services à la fois au moyen de la couverture médiatique et de la publicité⁹. Néanmoins, quatre répondants sur dix (42 p. 100) qui utilisent des journaux imprimés, la télévision conventionnelle (40 p. 100), la radio (40 p. 100) et les quotidiens en ligne (37 p. 100) s'attendent à ce que cette information revête la forme d'une couverture médiatique (voir le graphique 6 : Format attendu par média anticipé). La proportion descend à trois sur dix parmi les répondants qui ont choisi Internet (33 p. 100), les médias sociaux (30 p. 100) ou un site Web du gouvernement du Canada (28 p. 100). Parmi ceux qui comptent principalement sur les envois postaux du gouvernement du Canada, seul un répondant sur cinq (22 p. 100) s'attendait à recevoir l'information au moyen de la couverture médiatique, la plupart s'attendant à la fois à la couverture médiatique et à la publicité.

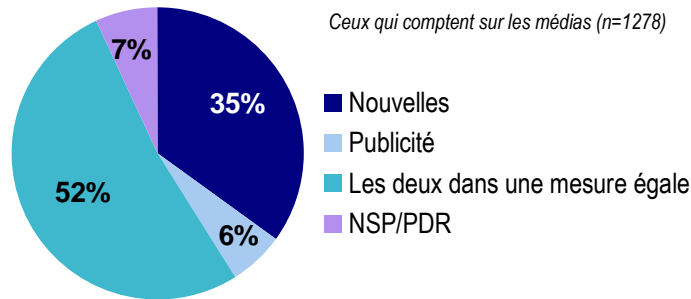
Vu le faible nombre de répondants qui ont choisi les journaux communautaires, les magazines, la télévision en continu en ligne ou la radio comme sources privilégiées pour obtenir de l'information au sujet des programmes et des services gouvernementaux (n=10 à 18 répondants), il est impossible de tirer des conclusions fiables concernant leurs attentes en ce qui concerne la possibilité d'obtenir cette information par la couverture médiatique, la publicité ou des deux. Ces sources ne sont typiquement pas perçues comme des sources principales d'information où on peut être informé en premier des programmes et services du gouvernement du Canada.

⁹ Il convient de noter que, vu le faible nombre de répondants qui ont choisi la télévision en continu en ligne (n=18), la radio Web (n=15), les journaux communautaires (n=12) ou les magazines (n=10), la présente analyse n'inclut pas ces supports.

Parmi ceux qui ont choisi les envois postaux du gouvernement du Canada comme principale source d'information, un répondant sur cinq (19 p. 100) s'attendait à obtenir l'information sur les services gouvernementaux au moyen de la publicité. Parmi les utilisateurs des autres médias, ils sont très peu nombreux (7 p. 100 ou moins) à s'attendre à recevoir cette information principalement au moyen de la publicité.

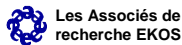
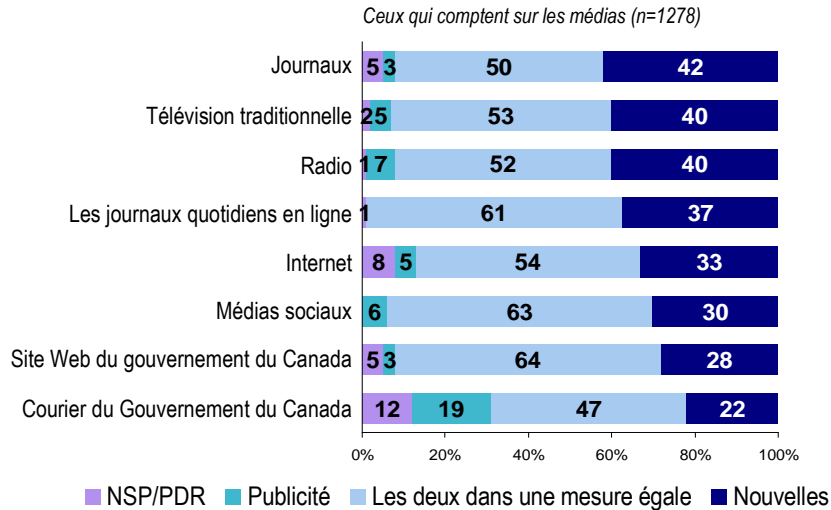
Graphique 5 : Format attendu pour l'information du gouvernement du Canada

« Vous attendez-vous à entendre parler des nouveaux programmes, services ou annonces du gouvernement du Canada par <top source> aux nouvelles, dans la publicité ou les deux dans une mesure égale? »



Graphique 6 : Format attendu par média anticipé

« Et vous attendez-vous à entendre parler des nouveaux programmes, services ou annonces du gouvernement du Canada par <top source> aux nouvelles, dans la publicité ou les deux dans une mesure égale? »



Remarque : Seuls les médias choisis par 20 répondants ou plus sont affichés ci-dessus

Sondage CLOSM, 2017

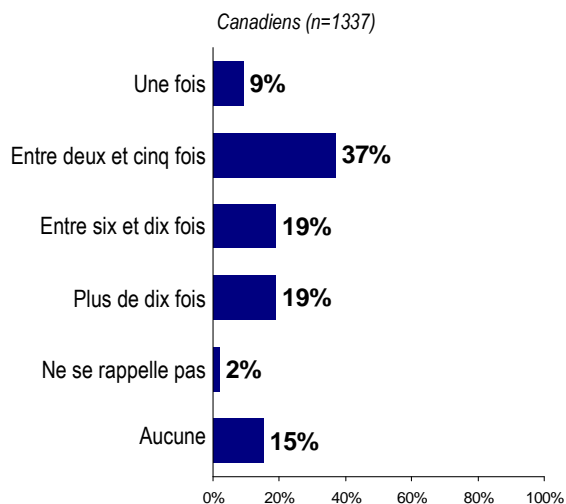
2.6 INCIDENCE DE LA RECHERCHE D'INFORMATION

La vaste majorité des Canadiens ont cherché de l'information sur un programme ou un service du gouvernement du Canada au cours de la dernière année (voir le graphique 7 : Incidence de la recherche d'information). En fait, seul un répondant sur sept (15 p. 100) a affirmé ne pas avoir cherché de l'information sur le gouvernement du Canada au cours de la dernière année. Près de quatre répondants sur dix (37 p. 100) ont cherché de l'information de deux à cinq fois. Par ailleurs, un répondant sur cinq avait effectué entre six et dix recherches (19 p. 100) et la même proportion avait effectué plus de dix recherches (19 p. 100).

Parmi les répondants qui avaient cherché de l'information au cours de la dernière année, les trois quarts d'entre eux (77 p. 100) avaient cherché de l'information concernant les impôts (voir le graphique 8 : Incidence de la recherche d'information). Environ la moitié avait cherché de l'information concernant les passeports (50 p. 100), la santé (46 p. 100) ou les pensions (46 p. 100). Puis, environ un répondant sur quatre (28 p. 100) s'était renseigné sur l'assurance-emploi. Parmi les autres sujets de recherche relativement fréquents, on trouve l'information destinée à aider les entreprises (16 p. 100) et les programmes consacrés aux peuples autochtones (10 p. 100).

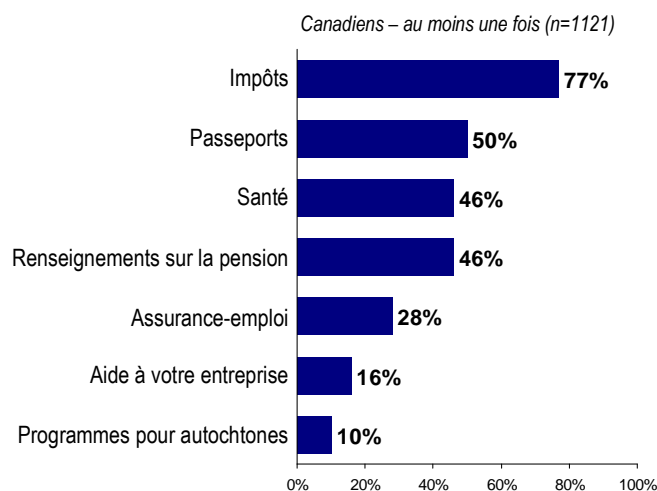
Graphique 7 : Incidence de la recherche d'information

« Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous cherché de l'information sur un programme, un service ou une annonce du gouvernement du Canada? »



Graphique 8 : Incidence de la recherche d'information

[SI UNE FOIS OU PLUS] « Parmi les sujets suivants, sur lesquels avez-vous cherché de l'information du gouvernement du Canada au cours de la dernière année? »



- Les jeunes adultes (c.-à-d. les moins de 35 ans) sont plus susceptibles d'avoir cherché de l'information concernant un programme ou un service du gouvernement du Canada au cours de la dernière année. Au moins 50 p. 100 de ces répondants avaient cherché cette information six fois ou plus, comparativement à 38 p. 100 en moyenne. Inversement, les aînés (c.-à-d. les 65 ans ou plus) sont les moins susceptibles d'avoir effectué des recherches fréquemment (ils sont 21 p. 100 à répondre avoir cherché cette information six fois ou plus au cours de la dernière année).
- Parmi ceux qui ont cherché de l'information sur les services gouvernementaux au moins une fois au cours de la dernière année, les répondants de 55 ans ou plus sont nettement plus susceptibles d'avoir demandé des renseignements au sujet des pensions (de 66 à 67 p. 100, comparativement à 33 à 40 p. 100 parmi les autres groupes d'âge). Inversement, les répondants de moins de 55 ans sont plus susceptibles d'avoir cherché de l'information sur les passeports (de 53 à 58 p. 100, comparativement à 38 à 42 p. 100 au sein des autres groupes d'âge). La probabilité d'effectuer une recherche d'information au sujet de l'assurance-emploi diminue avec l'âge (de 38 p. 100 chez les moins de 35 ans, celle-ci passe à 9 p. 100 chez les 65 ans ou plus). Les aînés sont les moins susceptibles d'avoir cherché de l'information sur les impôts (69 p. 100 comparativement à 77 p. 100 en moyenne) et de l'information pour aider leur entreprise (6 p. 100 comparativement à 16 p. 100 en moyenne).
- Parmi ceux qui ont cherché de l'information au moins une fois au cours de la dernière année, les résidents des zones rurales sont plus susceptibles de l'avoir fait pour trouver de l'information afin d'aider leur entreprise (24 p. 100 comparativement à 14 p. 100 chez les répondants de milieux urbains).

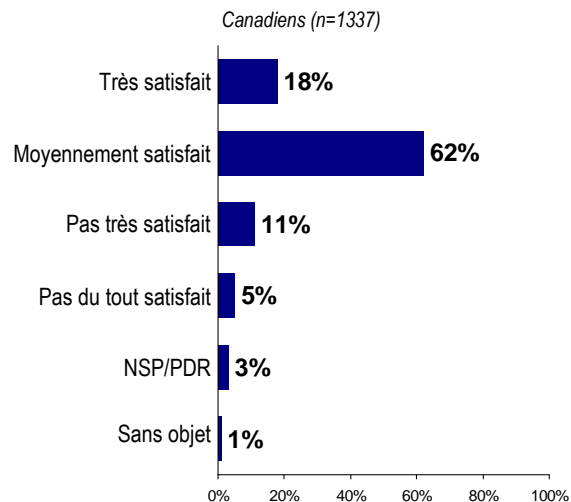
2.7 SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

La vaste majorité des Canadiens se dit satisfaite des divers moyens employés par le gouvernement du Canada pour informer les citoyens sur ses programmes et services (voir le graphique 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement). Un répondant sur cinq (18 p. 100) était extrêmement satisfait des efforts de communication déployés par le gouvernement du Canada, tandis que six sur dix (62 p. 100) ont déclaré être moyennement satisfaits. Une personne sur dix (11 p. 100) a exprimé un degré de satisfaction limité et seulement 5 p. 100 ont déclaré ne pas être satisfaits du tout.

Parmi les répondants qui ont déclaré un degré de satisfaction limité en ce qui a trait à la manière dont le gouvernement du Canada communique l'information sur ses programmes, ils ont été nombreux à attribuer leur insatisfaction au fait qu'ils entendent généralement peu parler des programmes et des politiques du gouvernement (voir le graphique 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement). Par exemple, le quart (24 p. 100) des répondants a dit qu'il n'entend généralement pas souvent parler des programmes, des politiques et des services du gouvernement, et un autre quart affirme que les communications du gouvernement ne sont pas transparentes ou qu'elles manquent délibérément de précision (23 p. 100). Au total, 14 p. 100 ont exprimé des points de vue négatifs au sujet du gouvernement. Moins de 10 p. 100 des répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas accès à des sources numériques, qu'ils préféraient généralement des sources inutilisées ou qu'ils éprouvaient de la difficulté à trouver de l'information ou à y accéder (c.-à-d. qu'ils doivent fournir un effort pour trouver l'information qu'ils souhaitent obtenir).

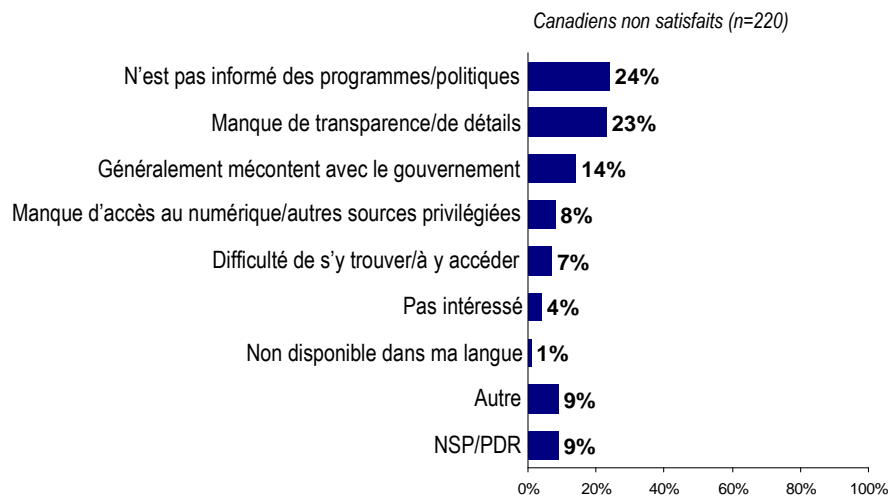
Graphique 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement

« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des moyens que le gouvernement du Canada utilise pour vous informer sur ses nouveaux programmes, sur ses nouveaux services et sur ses nouvelles annonces? »



Graphique 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement

[SI PAS SATISFAIT] « Pourquoi dites-vous cela? »



3. HABITUDES MÉDIATIQUES PAR GROUPE LINGUISTIQUE

Ce chapitre présente les résultats obtenus dans les mêmes secteurs d'intérêt, mais en s'attachant particulièrement à comparer les préférences et les stratégies des minorités linguistiques (tant les minorités de langue officielle que les minorités ethnoculturelles) par rapport aux anglophones et aux francophones en situation de majorité linguistique. L'analyse fait principalement ressortir les similitudes entre les résidents de langue officielle en situation minoritaire et ceux en situation majoritaire, puis les différences considérables, le cas échéant.

3.1 MOYENS DE DEMEURER INFORMÉ

Les répondants des quatre groupes cibles déclarent utiliser de manière semblable Internet, la radio et les journaux communautaires imprimés (par exemple, le pourcentage de Canadiens qui lisent les journaux communautaires imprimés va de 53 p. 100 pour la minorité anglophone à 61 p. 100 pour la majorité anglophone) (voir le tableau 3 : Moyens de demeurer informé). Comparativement aux autres groupes linguistiques, les anglophones en minorité linguistique qui habitent au Québec sont systématiquement moins susceptibles d'avoir écouté la télévision (69 p. 100), écouté la radio (75 p. 100) ou lu un quotidien imprimé (44 p. 100) ou un magazine (36 p. 100). La lecture des journaux communautaires imprimés est plus ou moins semblable dans les quatre segments quoique légèrement inférieure parmi la minorité anglophone au Québec (53 p. 100). Cependant, cela représente plus de la moitié (58 p. 100) des minorités francophones, ainsi que 55 p. 100 des majorités francophones et 61 p. 100 des majorités anglophones.

Dans le cas des médias numériques, des proportions semblables de Canadiens de chacun des quatre segments linguistiques se sont tournés vers les sites Web, ont utilisé les médias sociaux, ont lu les quotidiens en ligne, ont écouté la radio Web ou lu les journaux communautaires en ligne pour obtenir de l'information. Ainsi, le pourcentage de Canadiens qui écoutent la radio Web se situe entre 23 p. 100, chez les francophones en situation majoritaire au Québec, et 28 p. 100 chez les anglophones en situation minoritaire au Québec. De façon similaire, 21 et 23 p. 100 des minorités anglophone et francophone, respectivement, et 24 et 20 p. 100 des majorités anglophone et francophone ont déclaré avoir consulté des journaux communautaires en ligne pour obtenir de l'information. Les répondants francophones, en général, et les minorités francophones, en particulier, sont nettement moins susceptibles d'avoir écouté la télévision en

continu sur Internet (40 et 26 p. 100 respectivement) comparativement à leurs homologues anglophones.

Tableau 3 : Moyens de demeurer informé

« Cette partie de l'entrevue traite de la façon dont vous trouvez et recevez de l'information sur des sujets qui vous intéressent. J'aimerais que vous réfléchissiez aux différentes façons que vous utilisez pour demeurer informés. Au cours des 30 derniers jours, avez-vous...? » (% oui)

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=722)	Anglophones : Minorité (QC) (n=461)	Francophones : Majorité (QC) (n=511)	Francophones : Minorité (RdC) (n=1 179)
Utilisé Internet	89 %	89 %	88 %	88 %
Écouté la radio AM/FM	80 %	75 %	83 %	79 %
Regardé la télévision conventionnelle	77 %	69 %	89 %	78 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé? (c.-à-d. les journaux autres que les quotidiens)?	61 %	53 %	55 %	58 %
Lu un quotidien imprimé	54 %	44 %	52 %	53 %
Lu un magazine	47 %	36 %	41 %	41 %
Autre support numérique :	(n=649)	(n=411)	(n=447)	(n=989)
Visité un site Web ou plus	93 %	92 %	89 %	92 %
Utilisé un média social (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	78 %	75 %	76 %	74 %
Lu un quotidien en ligne	48 %	54 %	51 %	50 %
Regardé la télévision en continu sur Internet	48 %	51 %	26 %	40 %
Écouté la radio Web	27 %	28 %	23 %	26 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c.-à-d. un journal autre qu'un quotidien)?	24 %	21 %	20 %	23 %

- Comme le montre l'échantillon global de Canadiens, l'utilisation de la télévision, des quotidiens, des journaux communautaires imprimés et des magazines augmente avec l'âge. Les moins de 45 ans sont davantage portés à consulter les sources d'information numériques; il en va de même pour les citoyens, qui tendent à être plus jeunes.
- La lecture des quotidiens ou des journaux communautaires imprimés ou l'écoute de la radio en ligne sont plus fréquentes au sein des minorités linguistiques habitant des communautés où la minorité linguistique est peu nombreuse (c.-à-d. moins de 5 p. 100 de la population).

3.2 MESURE DANS LAQUELLE LES SOURCES D'INFORMATION SONT CONSULTÉES DANS LA LANGUE MINORITAIRE

Les résultats du sondage portent à croire que les francophones en situation minoritaire sont systématiquement beaucoup plus susceptibles d'utiliser « très souvent » ou « tout le temps » l'un des médias ciblés par le sondage (numérique ou autre) dans une situation de minorité linguistique, comparativement aux autres segments (voir le tableau 4 : Mesure dans laquelle les sources d'information sont consultées dans la langue minoritaire). Ainsi, 70 p. 100 des francophones vivant en situation minoritaire hors Québec utilisent les médias sociaux dans une langue autre que le français tout le temps ou très souvent, comparativement à tout juste 30 p. 100 des francophones en situation majoritaire au Québec; par ailleurs, de 13 à 15 p. 100 de tous les anglophones disent consulter les médias sociaux très souvent ou tout le temps dans une langue autre que l'anglais. De même, les anglophones en situation minoritaire au Québec sont systématiquement plus susceptibles d'avoir consulté ces médias dans une langue autre que l'anglais au moins « quelques fois » (19 p. 100) comparativement à d'autres anglophones (11 p. 100).

Enfin, les francophones en situation majoritaire et les anglophones en situation majoritaire présentent des habitudes d'utilisation semblable des journaux communautaires (en ligne ou sous forme imprimée). Cependant, pour chacun des autres médias ayant fait l'objet du sondage, les francophones en situation majoritaire sont systématiquement plus susceptibles de les consulter dans une langue minoritaire, surtout en ce qui concerne Internet, les sites Web et la télévision en continu en ligne. Ainsi, 65 p. 100 des francophones en situation majoritaire utilisent la télévision en continu en ligne dans une autre langue au moins quelques fois, comparativement à 28 p. 100 des anglophones en situation majoritaire.

Tableau 4 : Mesure dans laquelle les sources d'information sont consultées dans la langue minoritaire (% TRÈS SOUVENT/TOUT LE TEMPS)

« En réfléchissant aux sources que vous avez utilisées pour vous renseigner au cours du dernier mois, à quelle fréquence avez-vous fait appel à chacune d'elles dans une langue autre que votre <propre langue officielle minoritaire>? »

Population de l'échantillon ¹⁰	Anglophones : Majorité (RdC)	Anglophones : Minorité (QC)	Francophones : Majorité (QC)	Francophones : Minorité (RdC)
Utilisé Internet	16 %	15 %	41 %	74 %
Écouté la radio AM/FM	13 %	12 %	22 %	67 %
Regardé la télévision conventionnelle	15 %	14 %	29 %	64 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé (c.-à-d. les journaux autres que les quotidiens)?	15 %	13 %	10 %	51 %
Lu un quotidien imprimé	13 %	17 %	14 %	60 %
Lu un magazine	13 %	12 %	17 %	59 %
Autre support numérique :				
Consulté un ou plusieurs sites Web	14 %	13 %	39 %	77 %
Utilisé un média social (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	13 %	15 %	30 %	70 %
Lu un quotidien quelconque en ligne	12 %	17 %	26 %	65 %
Regardé la télévision en continu sur Internet	14 %	13 %	41 %	70 %
Écouté la radio Web	12 %	10 %	33 %	55 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c.-à-d. un journal autre qu'un quotidien)	14 %	9 %	10 %	53 %

¹⁰ Question posée uniquement aux répondants qui ont mentionné avoir utilisé un média donné au cours du mois précédent. L'échantillon incluait de 200 à 600 anglophones et francophones en situation majoritaire pour les médias traditionnels et de 600 à 1 000 francophones en situation minoritaire. Toutefois, pour les médias numériques, il y a eu aussi peu que 80 répondants pour certains segments et médias et jusqu'à 375 répondants dans l'échantillon.

Tableau 5 : Mesure dans laquelle les sources d'information sont consultées dans la langue minoritaire (% QUELQUES FOIS)

« En réfléchissant aux sources que vous avez utilisées pour vous renseigner au cours du dernier mois, à quelle fréquence avez-vous fait appel à chacune d'elles dans une langue autre que votre <propre langue officielle minoritaire>? »

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC)	Anglophones : Minorité (QC)	Francophones : Majorité (QC)	Francophones : Minorité (RdC)
Utilisé Internet	6 %	26 %	17 %	15 %
Écouté la radio AM/FM	6 %	26 %	12 %	17 %
Regardé la télévision conventionnelle	10 %	22 %	19 %	19 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé (c.-à-d. les journaux autres que les quotidiens)?	4 %	25 %	8 %	17 %
Lu un quotidien imprimé	5 %	21 %	12 %	17 %
Lu un magazine	6 %	20 %	19 %	18 %
Autre support numérique :				
Consulté un ou plusieurs sites Web	9 %	30 %	20 %	12 %
Utilisé un média social (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	11 %	19 %	15 %	14 %
Lu un quotidien en ligne	11 %	25 %	16 %	18 %
Regardé la télévision en continu sur Internet	14 %	22 %	24 %	13 %
Écouté la radio Web	8 %	22 %	17 %	20 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c.-à-d. un journal autre qu'un quotidien)?	9 %	23 %	10 %	16 %

- Les résidents de communautés en situation de minorité linguistique où la langue officielle minoritaire se fait rare (c.-à-d. moins de 5 p. 100 de la population la parle) sont beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'ils utilisent chacune de ces sources, sauf les journaux communautaires en ligne, très souvent, voire tout le temps, dans une langue minoritaire. De même, les résidents de communautés où la langue officielle minoritaire est parlée par 20 et 49 p. 100 de la population de la communauté sont beaucoup susceptibles de dire qu'ils n'utilisent jamais l'information dans une langue minoritaire ou qu'ils l'utilisent rarement.
- Les répondants en situation de minorité linguistique qui habitent dans des communautés rurales sont beaucoup plus susceptibles que les citoyens de déclarer qu'ils utilisent la télévision, la radio, les journaux communautaires (imprimés et en ligne) et même Internet en général dans une langue autre que la leur au moins quelques fois.

3.3 SOURCES D'INFORMATION SUR LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Comme il est mentionné précédemment, les Canadiens cherchent de l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada principalement sur Internet; viennent ensuite la consultation des connaissances, la télévision et la radio. Selon environ la moitié des répondants, les centres de Service Canada et les quotidiens sont moins utilisés comme source d'information sur le gouvernement. Les Canadiens sont moins nombreux à recourir aux journaux communautaires imprimés, aux magazines, au numéro 1 800 O-Canada et à leurs députés locaux pour obtenir de l'information sur les programmes, les services et les annonces du gouvernement.

En ce qui concerne les principales différences entre les segments, les anglophones en situation minoritaire qui habitent au Québec sont moins susceptibles d'écouter la télévision (54 p. 100) et de lire les quotidiens (33 p. 100), les journaux communautaires imprimés (31 p. 100) ou les magazines (15 p. 100) pour se renseigner sur les programmes et services du gouvernement du Canada, comparativement aux résidents en situation de majorité linguistique ou aux résidents francophones en situation minoritaire qui habitent dans le reste du Canada (c.-à-d. les trois autres segments) (voir le tableau 6 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada). En revanche, les minorités francophones hors Québec sont plus susceptibles que les autres segments d'utiliser les journaux communautaires imprimés (40 p. 100), même si cette source se classe seulement au huitième rang parmi les sources d'information sur le gouvernement du Canada les plus populaires.

En ce qui concerne les médias numériques, il ressort des tendances semblables dans l'ensemble des segments linguistiques. De façon générale, tous les répondants sont aussi susceptibles les uns que les autres d'utiliser les sites Web du gouvernement, les médias sociaux et les quotidiens en ligne. La télévision en continu et la radio Web sont également perçues comme des sources privilégiées chez les majorités francophones et anglophones en proportions égales, même si les minorités anglophones les utilisent légèrement plus (27 p. 100 préfèrent la télévision en continu et 23 p. 100, la radio Web) pour obtenir de l'information sur le gouvernement. Toutefois, les minorités francophones hors Québec sont nettement plus susceptibles de se tourner vers les journaux communautaires en ligne (27 p. 100) que les anglophones ou les francophones majoritaires au Québec; cependant, les journaux communautaires ne se classent qu'au huitième rang seulement parmi les médias ayant fait l'objet du sondage.

Tableau 6 : Sources d'information sur les services du gouvernement du Canada

« Quelles sont les sources sur lesquelles vous vous fiez lorsque vous cherchez de l'information sur des programmes, des services et des annonces du gouvernement du Canada? Cela comprend les médias et les autres sources auxquelles vous vous fiez pour obtenir de l'information? » (% oui)

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=722)	Anglophones : Minorité (QC) (n=461)	Francophones : Majorité (QC) (n=511)	Francophones : Minorité (RdC) (n=1 179)
Utilisé Internet	85 %	88 %	82 %	86 %
Personnes de votre connaissance	63 %	62 %	63 %	68 %
Écouté la radio AM/FM	57 %	52 %	53 %	53 %
Regardé la télévision conventionnelle	60 %	54 %	72 %	65 %
Bureau de Service Canada	40 %	40 %	48 %	50 %
Lu un quotidien imprimé	40 %	33 %	45 %	50 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé (c.-à-d. les journaux autres que les quotidiens)?	35 %	31 %	37 %	40 %
Lu un magazine	25 %	15 %	23 %	24 %
Composé le 1 800 O-Canada	19 %	27 %	27 %	31 %
Bureau du député	18 %	16 %	17 %	21 %
Autre support numérique :	(n=649)	(n=411)	(n=447)	(n=989)
Visité un site Web du gouvernement du Canada	74 %	81 %	78 %	80 %
Utilisé un média social (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	44 %	42 %	33 %	40 %
Lu un quotidien quelconque en ligne	34 %	34 %	35 %	37 %
Regardé la télévision en continu sur Internet	21 %	27 %	15 %	21 %
Écouté la radio Web	18 %	23 %	17 %	16 %
Lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c.-à-d. un journal autre qu'un quotidien)	18 %	18 %	17 %	27 %

- Comme il est décrit précédemment, selon l'échantillon global des Canadiens, les répondants de langue minoritaire plus âgés sont plus susceptibles de se tourner vers la télévision, la radio et les quotidiens et les journaux communautaires imprimés pour obtenir de l'information au sujet du gouvernement du Canada. Les répondants en minorité linguistique plus jeunes sont plus susceptibles de recourir à Internet et à toutes ses sources (médias sociaux, sites Web, radio Web et journaux) pour obtenir de l'information. Contrairement à leurs aînés, ils sont également plus susceptibles de consulter leurs connaissances.
- Comme il est indiqué précédemment, les résidents de milieux ruraux comptent davantage sur les journaux communautaires imprimés.
- Comparativement aux autres répondants de langue minoritaire, les répondants qui habitent dans des communautés où les résidents en situation de minorité linguistique sont rares (c.-à-d. moins de 5 p. 100) sont plus susceptibles de se tourner vers les quotidiens et les sites Web

du gouvernement pour obtenir de l'information sur le gouvernement du Canada; dans une moindre mesure, cela vaut également pour les magazines.

3.4 PRINCIPALE SOURCE D'INFORMATION SUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Pour ce qui est des médias traditionnels, les répondants de tous les milieux linguistiques partagent les mêmes attentes pour ce qui est d'obtenir de l'information au moyen d'Internet, de la radio ou des magazines (voir le tableau 7 : Sources d'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada). Les anglophones, en situation tant majoritaire que minoritaire, sont plus susceptibles de s'attendre à recevoir de l'information du gouvernement par les envois postaux du gouvernement du Canada que leurs homologues francophones respectifs, tandis que les Québécois francophones choisissent davantage la télévision conventionnelle. Les francophones en situation minoritaire hors Québec sont plus susceptibles de se tourner vers les journaux imprimés que les anglophones en situation minoritaire vivant au Québec.

En ce qui concerne les médias numériques, tous les groupes sont autant susceptibles de désigner les médias sociaux, la télévision en continu et la radio Web comme principale source d'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada. Les francophones, en situation tant majoritaire que minoritaire, sont plus susceptibles que les anglophones de citer les sites Web du gouvernement du Canada comme principale source d'information. Les francophones en situation minoritaire hors Québec sont légèrement plus susceptibles de se tourner vers les journaux communautaires en ligne que les trois autres segments linguistiques, tandis que les anglophones en situation majoritaire sont moins susceptibles de choisir les quotidiens en ligne.

Tableau 7 : Sources d'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada

« La prochaine section du sondage se concentre sur les médias auxquels vous vous fiez le plus pour recevoir de l'information sur les nouveaux programmes, les nouveaux services et les nouvelles annonces du gouvernement du Canada. Parmi la liste suivante, quelles sont les sources pour lesquelles vous vous attendiez à recevoir de l'information en premier sur les nouveaux programmes, les nouveaux services ou les nouvelles annonces du gouvernement du Canada? » (% oui)

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=722)	Anglophones : Minorité (QC) (n=461)	Francophones : Majorité (QC) (n=511)	Francophones : Minorité (RdC) (n=1 179)
Internet	73 %	82 %	81 %	77 %
Envois postaux du gouvernement du Canada	67 %	72 %	58 %	62 %
Télévision conventionnelle	67 %	60 %	80 %	70 %
Radio	64 %	54 %	60 %	61 %
Journaux ¹¹	55 %	52 %	59 %	61 %
Magazines	19 %	16 %	20 %	21 %
Autre support numérique :	(n=649)	(n=411)	(n=447)	(n=989)
Site Web du gouvernement du Canada	64 %	71 %	77 %	78 %
Média social (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	46 %	47 %	40 %	42 %
Quotidiens en ligne	35 %	44 %	47 %	44 %
Télévision en continu sur Internet	23 %	27 %	21 %	25 %
Journal de quartier ou journal communautaire en ligne (c.-à-d. un journal autre qu'un quotidien)	21 %	20 %	22 %	27 %
Radio Web	19 %	21 %	19 %	20 %

3.5 FORMAT ATTENDU DE L'INFORMATION SUR LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Les résultats portent à croire que les Canadiens de tous les groupes linguistiques ont des attentes semblables en ce qui concerne le format de l'information qu'ils reçoivent sur les programmes, les services et les annonces du gouvernement (voir le tableau 8 : Format attendu de l'information sur les services gouvernementaux).

¹¹ Aucune distinction n'a été faite entre les quotidiens et les journaux communautaires.

Tableau 8 : Format attendu de l'information sur les services gouvernementaux

« Vous attendez-vous à entendre parler des nouveaux programmes, services ou annonces du gouvernement du Canada <principale source> aux nouvelles, dans la publicité ou les deux dans une mesure égale? »

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=691)	Anglophones : Minorité (QC) (n=452)	Francophones : Majorité (QC) (n=493)	Francophones : Minorité (RdC) (n=1 145)
Nouvelles	37 %	33 %	32 %	31 %
Publicité	5 %	6 %	10 %	5 %
Les deux également	52 %	55 %	51 %	58 %
Ne sait pas/Pas de réponse	6 %	7 %	8 %	6 %

3.6 SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Les résultats montrent que tous les anglophones sont légèrement moins satisfaits des efforts de communication du gouvernement fédéral que les francophones. Au total, de 85 à 87 p. 100 des francophones se disent très satisfaits ou au moins moyennement satisfaits de la façon dont le gouvernement du Canada informe les citoyens, comparativement à de 78 à 80 p. 100 des anglophones (voir le tableau 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada). Inversement, de 8 à 11 p. 100 seulement des francophones ont déclaré être moyennement satisfaits, comparativement à de 18 à 19 p. 100 des anglophones. Cependant, sur le plan statistique, ce degré de satisfaction n'est ni plus bas ni plus élevé au sein des anglophones en situation de minorité linguistique qu'il ne l'est parmi les autres anglophones.

En ce qui concerne les motifs expliquant un degré de satisfaction moyen concernant l'information du gouvernement, il est impossible de réaliser une analyse significative des différences dans l'ensemble des quatre segments linguistiques en raison de la taille relativement petite des échantillons (voir le tableau 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada).

Tableau 9 : Satisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada

« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des moyens que le gouvernement du Canada utilise pour vous informer sur ses nouveaux programmes, sur ses nouveaux services et sur ses nouvelles annonces? Diriez-vous que vous êtes très satisfait, moyennement satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait? »

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=722)	Anglophones : Minorité (QC) (n=461)	Francophones : Majorité (QC) (n=511)	Francophones : Minorité (RdC) (n=1 179)
Très satisfait	17 %	19 %	20 %	23 %
Moyennement satisfait	61 %	61 %	65 %	64 %
Pas très satisfait	12 %	14 %	9 %	5 %
Pas du tout satisfait	7 %	4 %	2 %	3 %
Ne sait pas/Pas de réponse	2 %	2 %	3 %	4 %
Sans objet	1 %	0 %	1 %	1 %

Tableau 10 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de l'information du gouvernement du Canada

« [INSATISFAITS SEULEMENT] Pourquoi avez-vous dit que vous n'étiez pas satisfait? »

Population de l'échantillon	Anglophones : Majorité (RdC) (n=146)	Anglophones : Minorité (QC) (n=76)	Francophones : Majorité (QC) (n=57)	Francophones : Minorité (QC) (n=128)
N'est pas informé des programmes/politiques	22 %	25 %	35 %	32 %
Manque de transparence/de détails	25 %	17 %	22 %	16 %
Généralement mécontent avec le gouvernement	15 %	12 %	8 %	8 %
Manque d'accès au numérique/autres sources privilégiées	8 %	2 %	2 %	6 %
Difficulté de s'y trouver/à y accéder	5 %	14 %	14 %	6 %
Pas intéressé	4 %	12 %	3 %	1 %
Autre	10 %	10 %	7 %	10 %
Ne sait pas/Pas de réponse	10 %	3 %	9 %	12 %

4. ACCÈS AUX MÉDIAS DE LANGUE OFFICIELLE

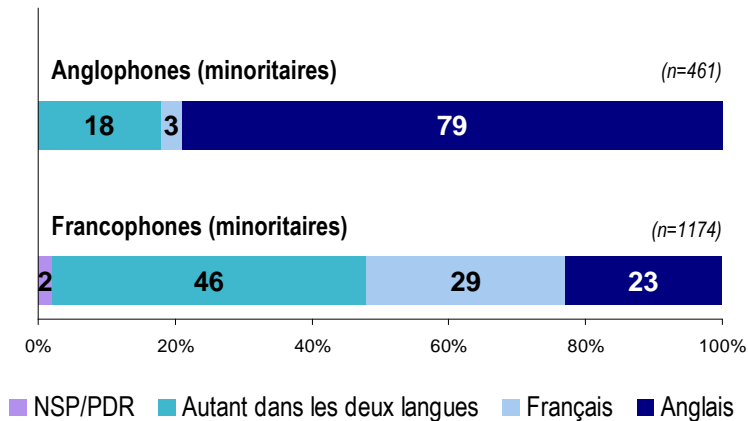
Ce chapitre présente les résultats du sondage sur les langues officielles mené auprès des répondants de langue officielle en situation minoritaire, en ce qui concerne l'accès aux médias dans leur langue, ainsi que les stratégies qu'ils emploient pour obtenir l'information.

4.1 LANGUES DE L'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Parmi les anglophones minoritaires vivant au Québec, huit sur dix (soit 79 p. 100) ont indiqué qu'ils cherchent de l'information du gouvernement du Canada en anglais. Un autre 18 p. 100 cherche ces renseignements autant en anglais qu'en français, et seulement 3 p. 100 en français uniquement. La situation est cependant bien différente chez les francophones minoritaires vivant dans le reste du Canada. Dans ce cas, la plus grande proportion cherche les renseignements du gouvernement du Canada autant en anglais qu'en français (46 p. 100). En outre, trois personnes sur dix (29 p. 100) cherchent les renseignements en français, mais près d'une personne sur quatre (23 p. 100) fait ses recherches en anglais.

Graphique 11 : Langue de l'information du gouvernement du Canada

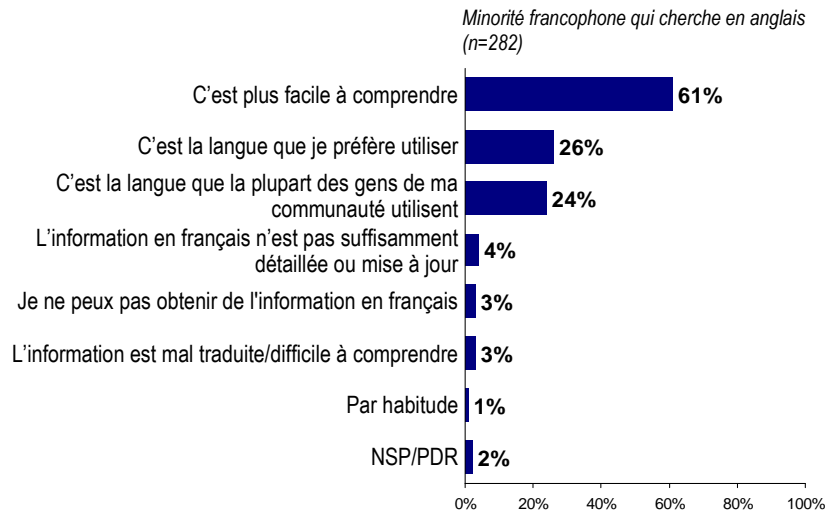
« Est-ce que vous cherchez généralement de l'information sur des programmes, des services ou des annonces du gouvernement du Canada en <langue> ou autant dans les deux langues? »



Comme très peu d'anglophones en situation minoritaire ont affirmé chercher l'information du gouvernement du Canada en français, il n'y a pas assez de répondants qui expliquent la raison de leur pratique pour appuyer une analyse significative. Toutefois, parmi les 23 p. 100 des francophones en situation minoritaire faisant partie de l'échantillon qui ont affirmé chercher des renseignements en anglais, six sur dix (61 p. 100) ont expliqué qu'il était ainsi plus facile de comprendre l'information. Une personne sur quatre (26 p. 100) a indiqué qu'il s'agissait de la langue qu'elle préférait utiliser, et une même proportion a souligné qu'il s'agissait de la langue utilisée par la plupart des résidents de la communauté (24 p. 100). Très peu de personnes ont déclaré qu'elles n'arrivaient pas à trouver les renseignements en français ou que ces renseignements étaient insuffisants ou mal traduits.

Graphique 12 : Raison pour accéder à l'information dans l'autre langue officielle

« Pourquoi cherchez-vous normalement de l'information sur le gouvernement du Canada en anglais? »



- Il n'est pas étonnant de constater que les francophones minoritaires vivant dans des collectivités formées d'une proportion supérieure de résidents francophones (5 p. 100 ou plus) sont beaucoup moins susceptibles de dire que l'anglais est la langue la plus utilisée par les résidents de la collectivité (de 10 à 12 p. 100, comparativement à 42 p. 100 pour ceux vivant dans des collectivités où les francophones forment moins de 5 p. 100 de la population). Au contraire, ils sont plus susceptibles d'attribuer leur utilisation des médias de langue anglaise à une préférence personnelle (de 40 à 42 p. 100, contre 8 p. 100).

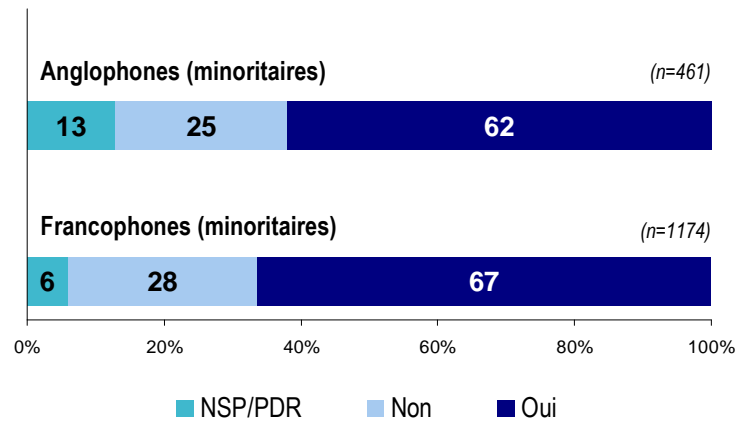
4.2 DISPONIBILITÉ DE JOURNAUX PUBLIÉS DANS LA LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

On a demandé aux répondants en situation de minorité linguistique s'ils avaient accès aux journaux communautaires dans leurs langues respectives. Les résultats montrent que la disponibilité de journaux dans une langue officielle minoritaire est relativement constante chez les anglophones et les francophones, c.-à-d. qu'environ deux répondants sur trois ont déclaré qu'il en existait un comparativement à un répondant sur quatre qui a affirmé ne pas trouver ce genre de

publication dans sa communauté (voir le graphique 13 : Disponibilité de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire). De 6 à 13 p. 100 répondants sont incertains.

Graphique 13 : Disponibilité de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire

« Est-ce qu'un journal local ou communautaire est offert en <langue> dans votre région? »



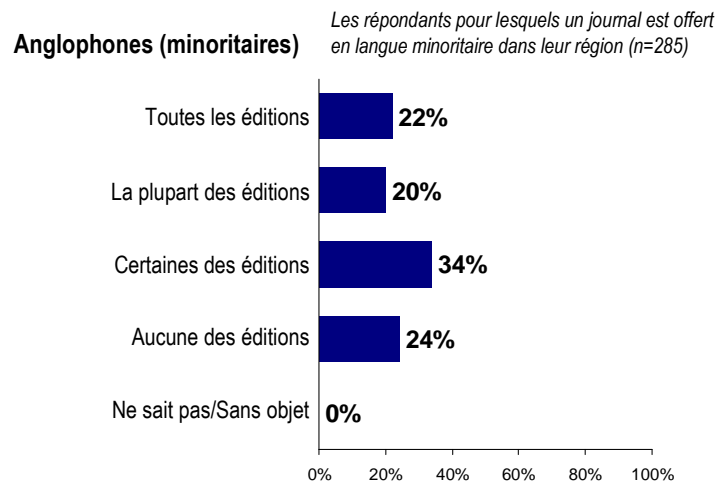
- Il va de soi que les répondants qui habitent dans des communautés ayant une proportion plus élevée de résidents en situation de minorité linguistique (p. ex., 20 p. 100 ou plus) sont considérablement plus susceptibles de dire qu'il existe un journal communautaire dans la langue officielle de la minorité (70 p. 100); cependant, même parmi les résidents de communautés où la langue officielle minoritaire est parlée par 5 p. 100 ou moins des résidents, 60 p. 100 des répondants ont dit avoir un journal communautaire dans la langue officielle minoritaire.

4.3 UTILISATION DES JOURNAUX COMMUNAUTAIRES DANS LA LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

On a demandé aux répondants qui ont dit avoir accès à un journal communautaire dans la langue officielle minoritaire d'indiquer la fréquence à laquelle ils lisaient ces journaux. Les résultats donnent à penser que les habitudes d'utilisation des anglophones et des francophones en situation de langue minorité linguistique sont pratiquement identiques (voir le graphique 14 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – anglophones et le graphique 15 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – francophones). Dans chaque cas, trois répondants sur quatre ont dit lire le journal communautaire dans la langue officielle minoritaire au moins une fois par mois et un répondant sur trois a déclaré lire certains numéros chaque mois. Seulement un répondant sur cinq lisait chaque numéro.

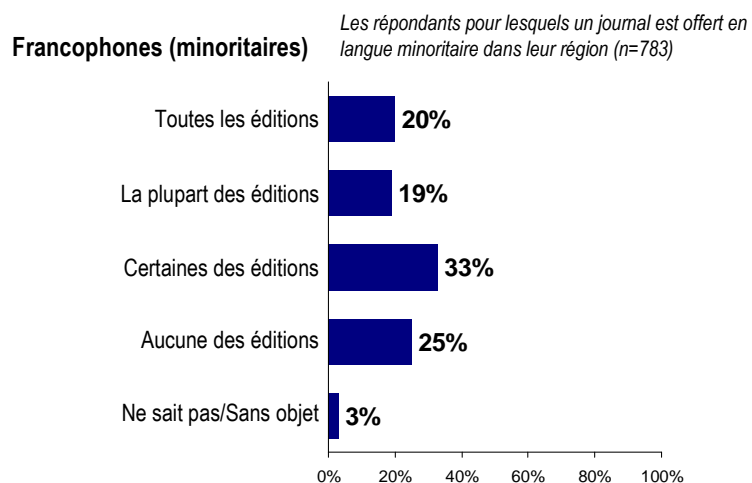
Graphique 14 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – anglophones

« Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous lu des journaux : toutes les éditions des journaux, la plupart des éditions, certaines éditions ou aucune édition? »



Graphique 15 : Utilisation de journaux publiés dans la langue officielle minoritaire – francophones

« Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous lu des journaux :
toutes les éditions des journaux, la plupart des éditions, certaines éditions ou
aucune édition? »



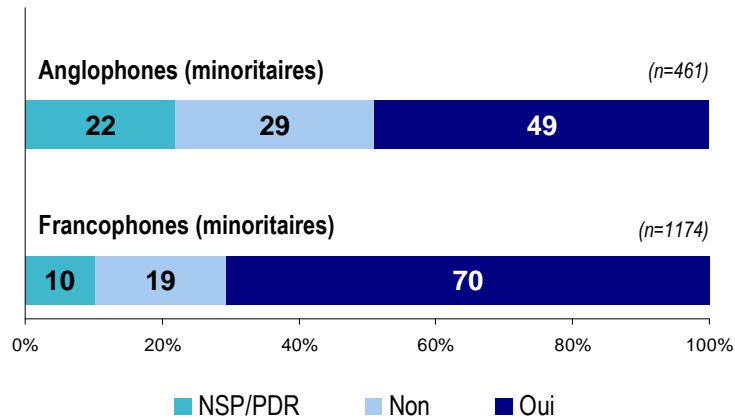
- Les résidents plus âgés de communautés de langue officielle en situation minoritaire sont les plus susceptibles de déclarer qu'ils lisent la plupart des numéros ou tous les numéros (53 p. 100 comparativement à seulement 18 p. 100 pour les moins de 35 ans).

4.4 DISPONIBILITÉ DE STATIONS RADIO QUI DIFFUSENT DANS LA LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

On a interrogé les répondants en situation de minorité linguistique sur la disponibilité locale d'une station de radio de langue officielle en situation minoritaire. Les résultats font ressortir une disparité notable entre les segments linguistiques. Au total, sept francophones en situation de minorité linguistique sur dix qui habitent hors Québec (70 p. 100) ont déclaré avoir accès à une station de radio de langue officielle en situation minoritaire dans leur communauté (voir le graphique 16 : Disponibilité de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire). Inversement, seulement la moitié des anglophones en situation de minorité linguistique qui habitent au Québec (49 p. 100) ont dit avoir accès à une station de radio de langue officielle en situation minoritaire dans leur région.

Graphique 16 : Disponibilité de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire

« Est-ce qu'une station communautaire en <langue> de radio est offerte ? »

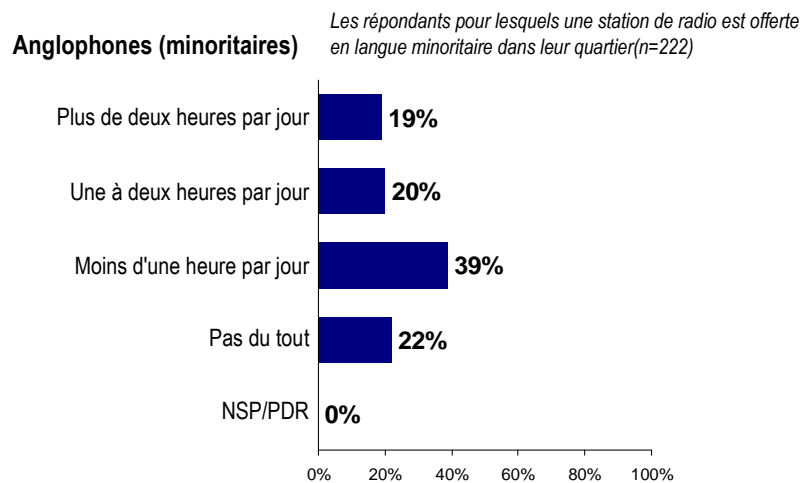


4.5 ÉCOUTE DE STATIONS DE RADIO DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE

On a demandé aux répondants qui indiquaient avoir accès à une station de radio de langue officielle en situation minoritaire d'estimer le nombre d'heures qu'ils consacraient à l'écouter au cours d'une journée normale. Les résultats portent à croire que, comparativement aux francophones en situation de minorité linguistique, les anglophones en situation de langue minoritaire écoutent davantage la radio dans la langue officielle minoritaire; seulement 22 p. 100 ont répondu ne pas écouter du tout la radio et 19 p. 100 ont dit l'écouter plus de deux heures chaque jour (voir le graphique 17 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – anglophones et le graphique 18 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – francophones). Parmi les francophones, un répondant sur trois n'écoute pas la radio du tout et seulement 12 p. 100 le font plus de deux heures par jour.

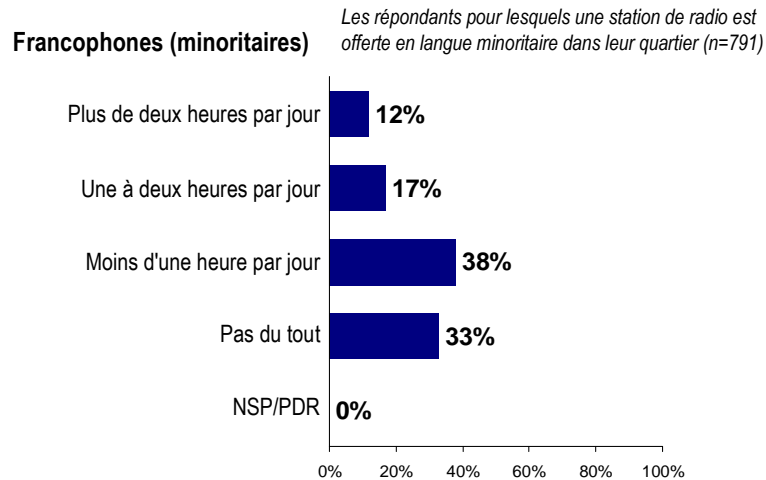
Graphique 17 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – anglophones

« Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous écouté ces stations de radio? Plus de deux heures par jour, une à deux heures par jour, moins d'une heure par jour ou pas du tout? »



Graphique 18 : Écoute de stations radio qui diffusent dans la langue officielle minoritaire – francophones

« Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous écouté ces stations de radio? Plus de deux heures par jour, une à deux heures par jour, moins d'une heure par jour ou pas du tout? »



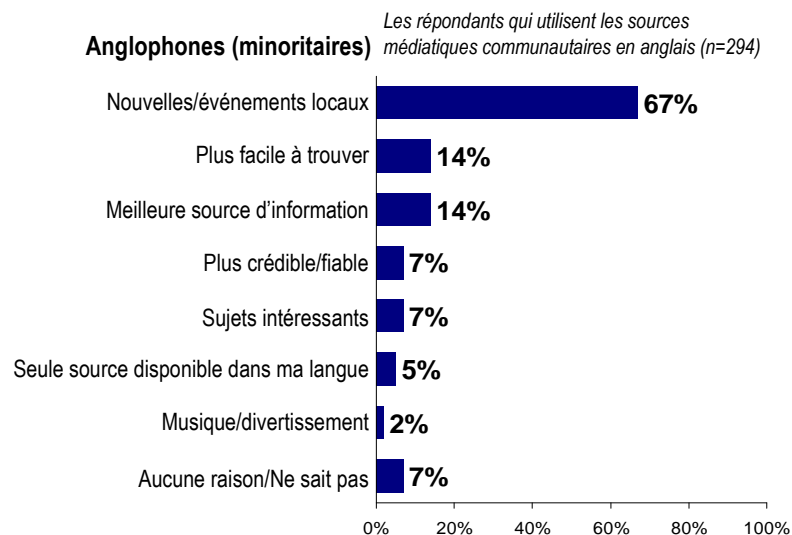
- Les résidents en situation de minorité linguistique de 65 ans ou plus sont ceux qui écoutent le plus les stations de radio de langue minoritaire (45 p. 100 ont dit écouter la radio au moins une heure par jour).

4.6 MOTIFS INVOQUÉS POUR UTILISER LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES DISPONIBLES DANS LA LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

On a demandé aux répondants en situation de minorité linguistique qui consultent des médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire – soit des journaux ou la radio – d’expliquer pourquoi ils choisissent ces sources médiatiques; les différences entre les deux segments linguistiques sont limitées. Les deux tiers des anglophones en situation minoritaire (67 p. 100) et des francophones en situation minoritaire (68 p. 100) ont dit recourir à ces médias pour suivre les nouvelles et événements locaux (voir le graphique 19 : Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – anglophones et le graphique 20 : Motifs invoqués pour utiliser les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire – francophones). D’autres répondants ont déclaré qu’il est plus facile de trouver les médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire, que ceux-ci constituent une source d’information supérieure, qu’ils sont plus crédibles que d’autres formes de médias, qu’ils abordent des sujets intéressants ou qu’ils sont la seule source médiatique disponible dans leur langue officielle.

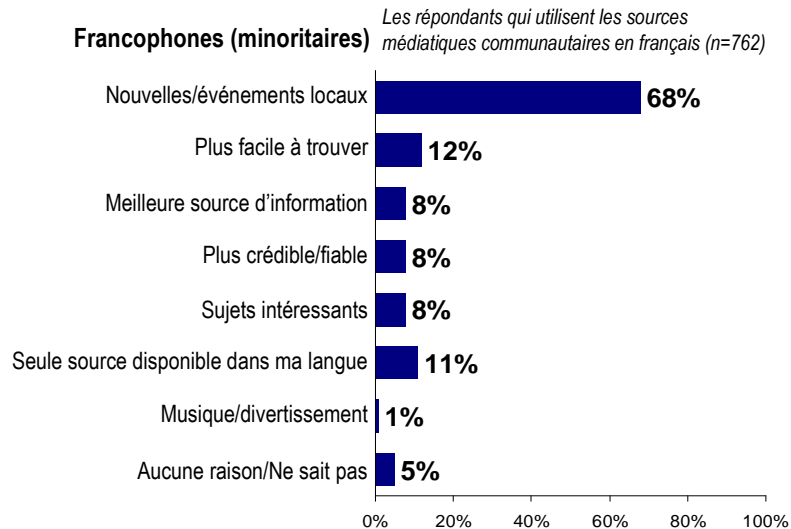
Graphique 19 : Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – anglophones

« Pourquoi utilisez-vous des sources médiatiques de quartier ou des sources médiatiques communautaires? »



Graphique 20 : Motifs invoqués pour utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – francophones

« Pourquoi utilisez-vous des sources médiatiques de quartier ou des sources médiatiques communautaires? »



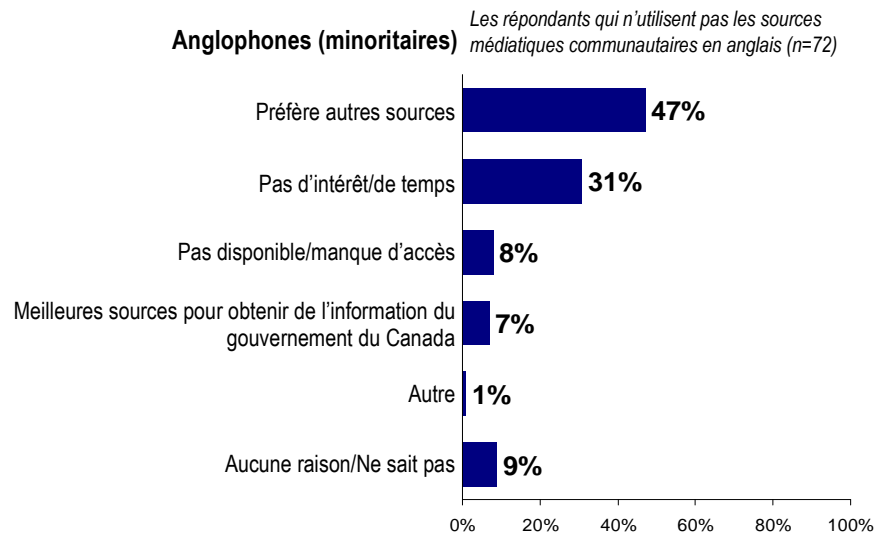
4.7 MOTIFS INVOQUÉS POUR NE PAS UTILISER LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES DISPONIBLES DANS LA LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

On a demandé aux répondants en situation de minorité linguistique qui n'utilisent pas les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire, peu importe la forme, de fournir des précisions à ce sujet. Les anglophones et francophones en situation minoritaire ont invoqué diverses raisons pour expliquer pourquoi ils ne les utilisent pas; toutefois, les résultats concernant les anglophones sont fondés sur un nombre relativement petit de répondants (n=72) (voir le graphique 21 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire – anglophones et le graphique 22 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire – francophones). Du nombre relativement faible d'anglophones en situation minoritaire, près de la moitié (47 p. 100) a dit simplement préférer d'autres sources. Parmi les autres motifs invoqués souvent figurent le manque d'intérêt ou de temps (31 p. 100) et le fait que l'information n'était pas disponible ou qu'elle n'était pas facilement accessible (8 p. 100). Un autre petit segment d'anglophones en situation minoritaire estimait que des sources autres que les médias communautaires étaient

meilleures pour transmettre les renseignements du gouvernement du Canada (7 p. 100). Six francophones en situation minoritaire sur dix n'utilisent pas de médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire par manque d'intérêt (35 p. 100) ou parce qu'ils préfèrent d'autres sources (26 p. 100). Un total de 11 p. 100 de ces francophones juge que d'autres sources sont meilleures pour transmettre les renseignements du gouvernement du Canada.

Graphique 21 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – anglophones

« Pourquoi ne consultez-vous pas les médias de quartier ou les médias communautaires? »



Graphique 22 : Motifs invoqués pour ne pas utiliser les médias communautaires disponibles dans la langue officielle minoritaire – francophones

« Pourquoi ne consultez-vous pas les médias de quartier ou les médias communautaires? »



- Les répondants de langue minoritaire plus jeunes (moins de 35 ans) sont les plus susceptibles de déclarer que les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire ne les intéressent pas ou qu'ils n'ont pas le temps. Les répondants âgés de 35 à 44 ans sont plus susceptibles que les autres cohortes d'âges d'affirmer ne pas avoir accès à des médias de langue officielle minoritaire dans leur communauté.

ANNEXE A
QUESTIONNAIRE DE SONDAGE

ANNEXE A : QUESTIONNAIRE DE SONDAGE

INTRODUCTION AU TÉLÉPHONE

Bonjour / Hello (pause) Le gouvernement du Canada est en train de mener un sondage sur la façon dont les Canadiens demeurent informés. The Government of Canada is conducting a research survey on how Canadians stay informed. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? Would you prefer to continue in English or French?

Remarque : Si à ce moment le répondant préfère répondre au sondage en anglais, l'enquêteur doit être en mesure de réaliser l'entrevue en anglais.

Je m'appelle _____ et je travaille pour EKOS. Notre société a reçu le mandat de mener le sondage. Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre au sondage.

Il a été inscrit auprès de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing. Vous êtes libre de participer ou non à ce sondage et vos réponses seront traitées en toute confidentialité et demeureront anonymes.

Puis-je continuer?

(Si la réponse est oui) Merci.

(Si la réponse est non) Est-ce qu'il y aurait un meilleur moment pour vous rappeler?

(En cas de refus) **Remercier et terminer.**

Cell. seul. Est-ce que nous vous rejoignons sur votre téléphone cellulaire ou sur votre téléphone traditionnel?

Téléphone cellulaire	1 Continuer
Téléphone traditionnel	2 Remercier et terminer
Refus	9 Remercier et terminer

CPA Êtes-vous dans un endroit sécuritaire?

Oui	1 Continuer
Non	2 Fixer une date et l'heure pour un rappel.
Refus	9 Remercier et terminer

CPA2 Conduisez-vous un véhicule ou opérez-vous une machinerie lourde en ce moment?

Oui	1 Y a-t-il un autre moment où je pourrais recommuniquer
Non	2 Continuer
Refus	9 Remercier et terminer

CPB Avez-vous 18 ans ou plus?

Oui	1	Continuer
Non	2	Remercier et terminer
Refus	9	Remercier et terminer

CPD Avez-vous une ligne téléphonique traditionnelle autre que le cellulaire à la maison?

Oui	1	Remercier et terminer
Non	2	Continuer
Refus	9	Remercier et terminer

CPE Dans quelle province ou territoire demeurez-vous?

Terre-Neuve	01
Île-du-Prince-Édouard	02
Nouvelle-Écosse	03
Nouveau-Brunswick	04
Québec	05
Ontario	06
Manitoba	07
Saskatchewan	08
Alberta	09
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13

Cet appel peut être enregistré pour des contrôles de qualité ou pour fins de formation.

1. Des deux langues officielles du Canada, soit le français ou l'anglais, laquelle de ces langues parlez-vous le plus couramment à la maison?

Français	1
Anglais	2
L'anglais autant que le français (réponse spontanée)	3
Autre langue (réponse spontanée)	77

2. *(Si ni le français ni l'anglais n'ont été donnés en réponse à la Q1)* De ces deux langues officielles, soit le français et l'anglais, laquelle de ces langues préférez-vous généralement utiliser pour regarder la télévision ou pour écouter la radio?

Français	1
Anglais	2
L'anglais autant que le français (réponse spontanée)	3
Ni anglais ni français	9

PQ3

Cette partie de l'entrevue traite de la façon dont vous trouvez et recevez de l'information sur des sujets qui vous intéressent.

- 3.** J'aimerais que vous réfléchissiez aux différentes façons que vous utilisez pour demeurer informés. Au cours des 30 derniers jours, avez-vous...? *Lire la liste.*

	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Je ne sais pas</u>
A. regardé la télévision traditionnelle (câble/satellite)?	1	2	9
B. écouté la radio AM/FM?	1	2	9
C. lu un quotidien ou un journal imprimé?	1	2	9
D. lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé? (c'est-à-dire les journaux autres que les quotidiens)	1	2	9
E. lu un magazine?	1	2	9
F. utilisé l'Internet?	1	2	9

- 4.** Avez-vous l'Internet à la maison?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

- 5.** [A l'Internet à la maison] Au cours des 30 derniers jours, avez-vous...

	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Je ne sais pas</u>
A. utilisé des médias sociaux (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)?	1	2	9
B. visité un ou plusieurs sites Web?	1	2	9
C. regardé la télévision en continu sur l'Internet?	1	2	9
D. écouté la radio sur l'Internet?	1	2	9
E. lu un quotidien ou un journal en ligne?	1	2	9
F. lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c'est-à-dire un journal autre qu'un quotidien)?	1	2	9

6. [Répondants qui choisissent au moins une source] En ce qui concerne les sources que vous avez utilisées pour obtenir des renseignements au cours du dernier mois, à quelle fréquence étaient-elles dans une **langue autre que** <insérer la langue sélectionnée à la Q1 ou Q2>?

RÉPÉTER L'ÉCHELLE S'IL LE FAUT : Diriez-vous tout le temps (6), très souvent (7), quelques fois (8), à l'occasion (9) ou jamais (10) ou Ne sait pas/Pas de réponse (99)

- A. (Si sélectionné à la Q3) regardé la télévision traditionnelle (câble/satellite) dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- B. (Si sélectionné à la Q5) regardé la télévision en continu sur l'Internet dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- C. (Si sélectionné à la Q3) écouté la radio AM/FM dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- D. (Si sélectionné à la Q5) écouté la radio sur Internet dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- E. (Si sélectionné à la Q3) lu un quotidien ou un journal imprimé dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- F. (Si sélectionné à la Q5) lu un quotidien ou un journal en ligne dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- G. (Si sélectionné à la Q3) lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé (c'est-à-dire les journaux autres que les quotidiens) dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- H. (Si sélectionné à la Q5) lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c'est-à-dire les journaux autres que les quotidiens) dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- I. (Si sélectionné à la Q3) lu un magazine dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- J. (Si sélectionné à la Q5) utilisé des médias sociaux (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn) dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>
- K. 5(Si sélectionné à la Q5) visité un ou plusieurs sites Web dans une langue autre que <langue sélectionnée à la Q1/Q2>

La prochaine section du sondage se concentre sur la façon dont vous cherchez de l'information sur les programmes, les services et les annonces du gouvernement du Canada.

REMARQUE : La question suivante se répète régulièrement : « Consultez-vous..... pour obtenir de l'information sur les programmes, les services et les annonces du **gouvernement du Canada?** »

7. Parmi la liste suivante, quelles sont les sources sur lesquelles vous vous fiez lorsque vous cherchez de l'information sur des programmes, des services et des annonces du **gouvernement du Canada?** Cela comprend les médias et les autres sources auxquelles vous vous fiez pour obtenir de l'information. Est-ce que vous vous fiez sur...

	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>NE SAIT PAS/ PAS DE RÉPONSE</u>
A. regardé la télévision traditionnelle (câble/satellite)?	1	2	9
B. regardé la télévision en continu sur l'Internet?	1	2	9
C. écouté la radio AM/FM?	1	2	9
D. écouté la radio sur l'Internet?	1	2	9
E. lu un quotidien ou un journal imprimé?	1	2	9
F. lu un quotidien ou un journal en ligne?	1	2	9
G. lu un journal de quartier ou un journal communautaire imprimé?	1	2	9
H. lu un journal de quartier ou un journal communautaire en ligne (c'est-à-dire un journal autre qu'un quotidien)?	1	2	9
I. lu un magazine?	1	2	9
J. utilisé l'Internet?	1	2	9
K. utilisé des médias sociaux (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)?	1	2	9
L. les gens que vous connaissez?	1	2	9
M. le bureau de votre député?	1	2	9
N. le bureau de Service Canada?	1	2	9
O. Composé le 1-800 O-Canada?	1	2	9
P. un site Web du gouvernement du Canada?	1	2	9

8. Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous cherché de l'information sur un programme, un service ou une annonce du gouvernement du Canada?

Aucune	9
Une fois	1
Entre deux et cinq fois	2
Entre six et dix fois	3
Plus de 10 fois	4
Ne se rappelle pas	5

9. *(Si le répondant a cherché de l'information au moins une fois au cours de la dernière année)* Parmi les sujets suivants, sur lesquels avez-vous cherché de l'information du gouvernement du Canada au cours de la dernière année?

(Si le répondant n'a pas cherché de l'information au moins une fois au cours de la dernière année) Bien que vous ayez dit que vous n'avez pas cherché de l'information sur les programmes, les services et les annonces du gouvernement du Canada, permettez-moi quand même d'énumérer rapidement un certain nombre de sujets possibles pour confirmer que vous n'avez bel et bien pas cherché de l'information du gouvernement du Canada sur aucun de ces sujets.>

	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>NE SAIT PAS/ PAS DE RÉPONSE</u>
A. Impôts	1	2	9
B. Santé	1	2	9
C. Aide à votre entreprise	1	2	9
D. Assurance-emploi	1	2	9
E. Passeports	1	2	9
F. Renseignements sur les pensions et les prestations	1	2	9
G. Programmes et services offerts aux autochtones	1	2	9

10. Avez-vous communiqué avec des services du gouvernement sur un autre sujet qui n'a pas été mentionné?

Oui (préciser) _____	77
Non, aucun	98
Ne sait pas/Pas de réponse	99

La prochaine section du sondage se concentre sur les médias auxquels vous vous fiez le plus pour recevoir de l'information sur les programmes, les services et les annonces du gouvernement du Canada.

- 11.** Parmi la liste suivante, quelles sont les sources pour lesquelles vous vous attendiez à recevoir de l'information en **premier** sur les **nouveaux** programmes, les **nouveaux** services ou les **nouvelles** annonces du gouvernement du Canada?

	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>NE SAIT PAS/ PAS DE RÉPONSE</u>
A. la télévision traditionnelle (câble/satellite)	1	2	9
B. la télévision en continu sur l'Internet	1	2	9
C. la radio	1	2	9
D. la radio sur l'Internet	1	2	9
E. les journaux	1	2	9
F. les quotidiens ou les journaux en ligne	1	2	9
G. les journaux de quartier ou les journaux communautaires en ligne (c'est-à-dire les journaux autres que les quotidiens)	1	2	9
H. les magazines	1	2	9
I. l'Internet	1	2	9
J. les médias sociaux (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	1	2	9
K. un site Web du gouvernement du Canada	1	2	9
L. une publicité par correspondance du gouvernement du Canada	1	2	9

- 12.** Parmi les sources d'information que vous avez mentionnées, laquelle privilégiez-vous?

(Si sélectionné à la Q11) Télévision conventionnelle (câble ou satellite)	01
(Si sélectionné à la Q11) Télévision en continu sur l'Internet	02
(Si sélectionné à la Q11) Radio	03
(Si sélectionné à la Q11) Radio sur l'Internet	04
(Si sélectionné à la Q11) Journaux	05
(Si sélectionné à la Q11) Quotidiens en ligne	06
(Si sélectionné à la Q11) Journaux de quartier ou journaux communautaires en ligne (c'est-à-dire les journaux autres que les quotidiens)	07
(Si sélectionné à la Q11) Magazines	08
(Si sélectionné à la Q11) Internet	09
(Si sélectionné à la Q11) Médias sociaux (p. ex., Facebook, YouTube, LinkedIn)	10
(Si sélectionné à la Q11) Sites Web du gouvernement du Canada	11
(Si sélectionné à la Q11) Publicité du gouvernement du Canada	12
Ne sait pas/Pas de réponse	99

13. (Si sélectionné radio à la Q12) S'agit-il de la radio AM/FM conventionnelle ou d'une station communautaire?

Radio AM/FM conventionnelle	1
Station communautaire	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

14. (Si sélectionné journaux à la Q12) S'agit-il d'un quotidien ou bien de votre journal de quartier ou communautaire (c'est-à-dire un journal autre qu'un quotidien)?

Quotidien	1
Journal de quartier ou journal communautaire (c'est-à-dire un journal autre qu'un quotidien)	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

15. Vous attendez-vous à entendre parler des nouveaux programmes, services ou annonces du gouvernement du Canada <insérer la principale source sélectionnée à la Q12> aux nouvelles, dans la publicité ou les deux dans une mesure égale? »

Nouvelles	1
Publicité	2
Les deux dans une mesure égale	3
Ne sait pas/Pas de réponse	9

16. (Répondants des CLOSM seulement) Est-ce que vous cherchez généralement de l'information sur des programmes, des services ou des annonces du gouvernement du Canada en <en anglais ou en français/en français ou en anglais> ou autant dans les deux langues?

Anglais	1
Français	2
Autant dans les deux langues	3
Ne sais pas/Refuse de répondre	9

17. *(S'il ne s'agit pas de la langue minoritaire du répondant)* Pourquoi utilisez-vous la langue <langue sélectionnée à la Q16> pour chercher normalement de l'information sur le gouvernement du Canada? *Ne pas lire*

C'est la langue que je préfère utiliser	1
C'est la langue que la plupart des gens de ma communauté utilisent	2
Je ne peux pas obtenir de l'information en <ma propre langue minoritaire>	3
Je ne peux pas me fier à l'information disponible en <ma propre langue minoritaire>	4
L'information en <ma propre langue minoritaire> n'est pas suffisamment détaillée ou mise à jour	5
C'est plus facile/à consulter/à comprendre	6
Autre (préciser)	7
Ne sait pas/Pas de réponse	9

18. *(Répondants des CLOSM seulement)* Est-ce qu'un journal de quartier ou communautaire est offert en <propre langue minoritaire sélectionnée à la Q1/Q2 : anglais/français> dans votre région?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

19. *[Si la réponse à la Q18 est oui]* Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous lu des journaux : toutes les éditions des journaux, la plupart des éditions, certaines éditions ou aucune édition?

Toutes les éditions	1
La plupart des éditions	2
Certaines éditions	3
Aucune des éditions	4
Ne sais pas	8

20. *(Répondants des CLOSM seulement)* Est-ce qu'une station de radio communautaire <propre langue minoritaire sélectionnée à la Q1/Q2 : anglais/français> est offerte dans votre quartier?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

21. [Si la réponse à la Q20 est oui] Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous écouté ces stations de radio? Plus de deux heures par jour, une à deux heures par jour, moins d'une heure par jour ou pas du tout?

Plus de deux heures par jour	1
Une à deux heures par jour	2
Moins d'une heure par jour	3
Pas du tout	4
Ne sait pas/Pas de réponse	9

22. (Utilise des médias communautaires de CLOSM aux questions 19 à 21)
Pourquoi utilisez-vous des sources médiatiques **de quartier** ou des sources médiatiques **communautaires**? *Ne pas lire*

Seule source offerte dans ma langue	1
Meilleure source pour tous les types de renseignements	2
C'est plus facile à trouver pour moi. Je consulte toujours ces sources de toute façon.	3
Je me fie le plus à ces sources (elles sont crédibles et fiables).	4
Je n'utilise pas Internet (pas d'accès ou trop lent, ne veut pas l'utiliser).	5
Actualités et activités locales	6
Autre (préciser)	7

23. (N'utilise pas les médias communautaires de CLOSM aux questions 19 à 21)
Pourquoi ne consultez-vous pas les médias de **quartier** ou les médias **communautaires**? *Ne pas lire*

Réponse ouverte	1
-----------------	---

24. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des moyens que le gouvernement du Canada utilise pour vous informer sur ses nouveaux programmes, sur ses nouveaux services et sur ses nouvelles annonces? Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), moyennement satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

Très satisfait(e)	1
Moyennement satisfait(e)	2
Pas très satisfait(e)	3
Pas du tout satisfait(e)	4
Ne sait pas/Pas de réponse	8
Sans objet	9

25. Pourquoi avez-vous dit que vous êtes <degré de satisfaction sélectionné à la Q24>? Ne pas lire

Réponse	7
Ne sait pas/Pas de réponse	9

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Ces dernières questions servent à des fins statistiques seulement et demeureront confidentielles. Votre identité restera anonyme.

26. (Pour ceux et celles qui ont l'Internet à la maison) Avez-vous accès à Internet haute vitesse à la maison?

Oui	1
Non; accès Internet téléphonique	2
Non, autre (préciser)	7
Ne sait pas/Pas de réponse	9

27. (S'il n'y a pas d'Internet à la maison) Avez-vous un appareil mobile que vous pouvez utiliser pour accéder à l'Internet? (Un appareil mobile peut être une tablette, un téléphone intelligent, etc...)

Oui	1
Non	2
Ne sait pas/Pas de réponse	9

28. S'il y a lieu, quels sont les autres endroits où vous accédez régulièrement à Internet?

Au travail	1
Chez des amis ou de la famille	2
À l'école	3
Dans des lieux publics (p. ex., bibliothèque, restaurant, café)	4
Autre (préciser)	7
N'accède pas à l'Internet ailleurs	8
Ne sait pas/Pas de réponse	9

29. Quelle est votre année de naissance?

Indiquez les quatre chiffres de l'année _____ 7
Je préfère ne pas répondre 9

30. Acceptez-vous de nous informer de la catégorie d'âge à laquelle vous appartenez?

18 à 34 1
35 à 44 2
45 à 54 3
55 à 64 4
65 ou plus 6
(NE PAS LIRE) Je préfère ne pas répondre 9

31. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?

Lire la liste.

8^e année (2^e secondaire) ou moins 1
Études secondaires non terminées 2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent 3
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers 4
Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire 5
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat 6
Baccalauréat 7
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat 8
Je préfère ne pas répondre 9

32. Parmi les catégories suivantes, laquelle décrit le mieux le revenu total de votre ménage? C'est-à-dire, le revenu total de toutes les personnes qui résident dans votre maison avant impôt?

Moins de 40 000 \$ 1
De 40 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$ 2
De 80 000 \$ ou plus 3
Je préfère ne pas répondre 9

33. Quel est votre sexe?

Homme 1
Femme 2

ANNEXE B
INTERVIEWS MENÉS DANS CHAQUE
COMMUNAUTÉ

ANNEXE B : INTERVIEWS MENÉS DANS CHAQUE COMMUNAUTÉ

Interviews menés dans chaque communauté en fonction de la plage d'incidence

Moins de 5 % – Incidence de la langue minoritaire

Francophones dans le reste du Canada		Anglophones au Québec	
Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews	Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews
Chatham-Kent (Ont.)	9	Belœil	1
Edmonton (Alb.)	6	Boucherville	2
Kingston (Ont.)	2	Chandler	4
Quinte West (Ont.)	2	Chibougamau	1
Saint John (N.-B.)	3	Coaticook	1
Winnipeg (Man.)	60	Farnham	1
Kings, Subd. A. (N.-É.)	2	Malartic	2
Douglas (N.-B.)	1	Mascouche	1
Peterborough (Ont.)	1	Mirabel	1
Oshawa (Ont.)	1	Mont-Saint-Hilaire	2
Port Colborne (Ont.)	2	Prévost	2
Toronto (Ont.)	6	Ville de Québec	5
Tecumseh (Ont.)	1	Rouyn-Noranda	1
Windsor (Ont.)	2	Saint-Colomban	1
Thunder Bay (Ont.)	1	Saint-Damien-de-Buckland	1
Beaumont (Alb.)	1	Saint-Denis-de-Brompton	1
Wood Buffalo (Alb.)	1	Saint-Donat	1
Victoria (C.-B.)	1	Saint-Hippolyte	3
Abbotsford (C.-B.)	1	Saint-Isidore	1
Orangeville (Ont.)	1	Saint-Jean-sur-Richelieu	1
Total	104	Saint-Jérôme	1
		Saint-Joseph-du-Lac	2
		Saint-Léandre	1
		Saint-Philippe	3
		Sainte-Thérèse	1
		Sainte-Barbe	1
		Salaberry-de-Valleyfield	2
		Sept-Îles	1
		Terrebonne	4
		Trois-Rivières	1
		Val-d'Or	2
		Total	52

Entre 5 et 20 % – Incidence de la langue minoritaire

Francophones dans le reste du Canada		Anglophones au Québec	
Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews	Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews
Antigonish, Subd. B, N.-É. (Pomquet)	4	Boisbriand	4
Blind River (Ont.)	13	Deux-Montagnes	3
Elliot Lake (Ont.)	9	Gaspé	2
Essa (Ont.)	10	Gatineau	17
Kirkland Lake (Ont.)	2	Longueuil	42
La Broquiere (Man.)	45	Port-Daniel--Gascons	2
Lakeshore (Ont.)	18	Cantley	3
North Bay (Ont.)	29	Saint-Lambert	4
Comté de Northern Sunrise (Alb.)	2	Saint-Mathieu	1
Oromocto (N.-B.)	8	Sainte-Catherine	1
Ottawa (Ont.)	140	Sherbrooke	29
Riverview (Ont.)	1	Val-des-Monts	3
South Stormont (Ont.)	3	Waterloo	1
St. Paul County No. 19 (Alb.)	1	Piedmont	1
Taché (Man.)	39	Val-des-Lacs	1
Timiskaming, cantons non érigés en municipalité, partie ouest (Ont.)	2	Shefford	1
Tiny (Ont.)	3	Delson	1
Wawa (Ont.)	11	Léry	1
Welland (Ont.)	22	Brossard	1
Total	362	Total	118

Entre 20 et 49 % – Incidence de la langue minoritaire

Francophones dans le reste du Canada		Anglophones au Québec	
Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews	Communauté (subdivision de recensement)	Nombre d'interviews
*Alfred et Plantagenet (Ont.)	2	Brossard	4
Argyle (N.-É.)	59	La Pêche	21
Bathurst (N.-B.)	57	Laval	42
*Campbellton (N.-B.)	1	Montréal	181
*Caraquet (N.-B.)	3	Percé	2
*Casselman (Ont.)	1	Pontiac	6
Cochrane (Ont.)	44	Saint-Lazare	7
Chapleau (N.-B.)	1	**Bonne-Espérance	1
*Dieppe (N.-B.)	1	**Cote-Saint-Luc	3
*Edmundston (N.-B.)	6	**Montréal-Ouest	1
*Grand Falls / Grand Sault (N.-B.)	1	**Dollard-des-Ormeaux	3
*Clarence-Rockland (Ont.)	5	**Kirkland	1
Greater Sudbury (Ont.)	145	**Pointe-Claire	2
*Hardwicke (N.-B.)	1	**Dorval	1
*Hawkesbury (Ont.)	1	**Beaconsfield	2
*Hearst (Ont.)	1	Ayer's Cliff	1
Inverness, Subd. A, (N.-É.) (Chéticamp)	9	Potton	1
*Memramcook (N.-B.)	1	Sutton	1
Moncton (N.-B.)	56	Godmanchester	2
*Moonbeam (Ont.)	1	Havelock	1
North Glengarry (Cnt.)	112	Châteauguay	5
*Petit-Rocher (N.-B.)	1	Vaudreuil-Dorion	2
Russell (Ont.)	102	**Westmount	1
*Saint-Leonard (N.-B.)	1	Total	291
*Saint-Quentin (N.-B.)	1		
*Shippagan (N.-B.)	1		
South Glengarry (Cnt.)	11		
St-Pierre-Jolys (Man.)	1		
*The Nation (Ont.)	1		
Timmins (Ont.)	82		
*Nipissing Ouest (Ont.)	1		
Manquant	3		
Total	713		

* Dans 19 de ces 31 subdivisions de recensement situées dans le reste du Canada, l'incidence de francophones au sein de la communauté dépasse 50 p. 100. Elles proviennent de l'échantillon effectué au moyen de la méthode d'échantillonnage par composition aléatoire de numéros de téléphone pour obtenir un échantillon de la langue majoritaire; il s'agit de la « langue minoritaire » parce que ce sont des francophones vivant hors Québec (31 des 713 répondants échantillonnés).

**Dans 9 de ces 23 subdivisions de recensement, l'incidence d'anglophones au sein de la communauté dépasse 50 p. 100. Elles proviennent de l'échantillon effectué au moyen de la méthode d'échantillonnage par composition aléatoire de numéros de téléphone pour obtenir un échantillon de la langue majoritaire; il s'agit de la « langue minoritaire » parce que ce sont des anglophones vivant au Québec (15 des 291 répondants échantillonnés).

ANNEXE C
PRÉCISIONS SUR LE CALCUL
DES TAUX DE RÉPONSE

ANNEXE C : PRÉCISIONS SUR LE CALCUL DES TAUX DE RÉPONSE

Voici la manière dont le taux de réponse a été calculé pour les trois segments linguistiques.

A Numéros non valides

Tableau illustrant la répartition des appels	Échantillon de la majorité	Minorité anglophone	Minorité francophone
	10 459	3 593	15 347
Numéros bloqués par Bell	240	116	674
Numéro d'affaires, de télécopieur, de modem	288	111	596
Numéro en double	25	2	19
Pas en service	9 906	3 364	14 058

B Non résolu

Tableau illustrant la répartition des appels	Échantillon de la majorité	Minorité anglophone	Minorité francophone
	16 139	10 476	32 069
Nouvelle tentative de communication (rappel – heure/date précise, répondeur)	10 366	8 254	19 654
Pas de réponse (rappel dans 12 heures)	5 773	2 222	12 415

C Unités admissibles non répondantes

Tableau illustrant la répartition des appels	Échantillon de la majorité	Minorité anglophone	Minorité francophone
	6 365	2 410	8 885
Le répondant qualifié raccroche	27	6	24
Refus	6 138	2 177	8 536
Langue rejetée (langue non officielle)	200	227	325

D Unités admissibles répondantes

Tableau illustrant la répartition des appels	Échantillon de la majorité	Minorité anglophone	Minorité francophone
	2 284	2 363	10 385
Terminé	1 233	461	1 178
Inadmissible (âge, résident permanent, langue minoritaire)	190	1 653	8 343
Quota atteint (région, sexe, âge)	861	249	863

Taux de réponse

Tableau illustrant la répartition des appels	Échantillon de la majorité	Minorité anglophone	Minorité francophone
Méthode empirique $ARIM\ D/(B+C+D)$	9,2 %	15,5 %	20,2 %